



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

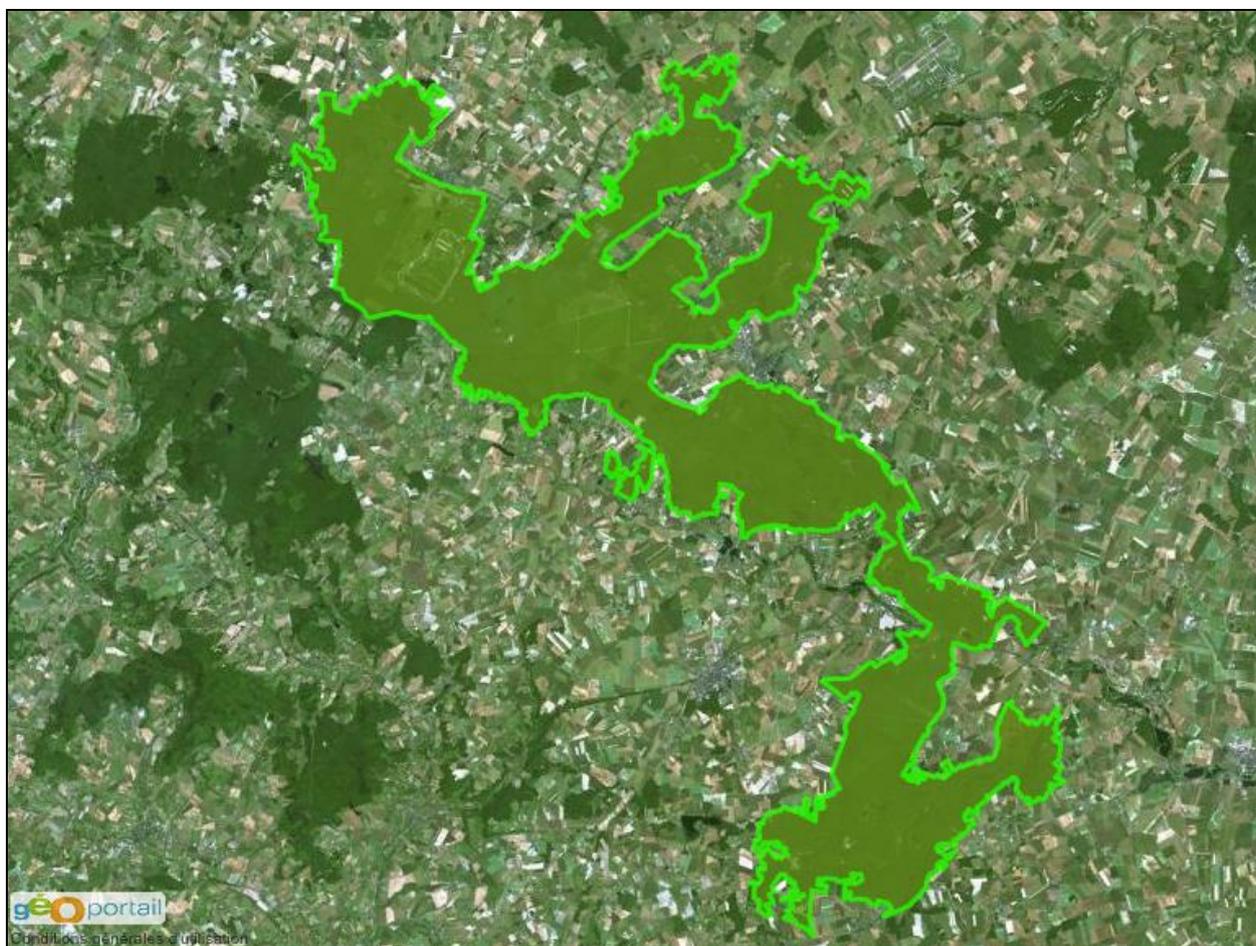
MASSIF FORESTIER DU HAUT-PERCHE (Identifiant national : 240031545)

(ZNIEFF continentale de type 2)

(Identifiant régional : 00001325)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CBNBP
(DESMOULINS F.), 2014.- 240031545, MASSIF FORESTIER DU HAUT-PERCHE.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 22P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/240031545.pdf>

Région en charge de la zone : Centre
Rédacteur(s) : CBNBP (DESMOULINS F.)
Centroïde calculé : 501694°-2394252°





1. DESCRIPTION

ZNIEFF de Type 1 incluse(s)

- Id nat. : [240001111](#) - BASSINS DE MOUSSEUSE (Id reg. : 0000099)
- Id nat. : [240030463](#) - BOIS DES RABLEUX (Id reg. : 00000216)
- Id nat. : [240008649](#) - VALLEE DE LA GRAND MAISON (Id reg. : 00000103)
- Id nat. : [240031573](#) - ETANG DE LA HARASSERIE (Id reg. : 1351)
- Id nat. : [240000012](#) - AULNAIE MARECAGEUSE DE L'ETANG DE TARDAIS (Id reg. : 00000091)
- Id nat. : [240000013](#) - ETANG DE LA BENETTE ET VALLON DE LA GERVAINE (Id reg. : 00000256)
- Id nat. : [240030562](#) - HETRAIE A JACINTHE DES BOIS DU ROND DE FRANCQUEVILLE (Id reg. : 00000302)
- Id nat. : [240008648](#) - ETANG DE LA DUCTERIE (Id reg. : 00000102)
- Id nat. : [240000014](#) - BOULAIE TOURBEUSE DE LA VALLEE BIQUET (Id reg. : 00000113)
- Id nat. : [240000001](#) - MARAIS DE BOIZARD (Id reg. : 00000257)

1.1 Localisation administrative

- Belhomert-Guéhouville (INSEE : 28033)
- Champrond-en-Gâtine (INSEE : 28071)
- Chapelle-Fortin (INSEE : 28077)
- Châtelets (INSEE : 28090)
- Chuisnes (INSEE : 28099)
- Digny (INSEE : 28130)
- Favril (INSEE : 28148)
- Ferté-Vidame (INSEE : 28149)
- Fontaine-Simon (INSEE : 28156)
- Framboisière (INSEE : 28159)
- Friaize (INSEE : 28166)
- Lamblore (INSEE : 28202)
- Landelles (INSEE : 28203)
- Louvilliers-lès-Perche (INSEE : 28217)
- Mancelière (INSEE : 28231)
- Manou (INSEE : 28232)
- Mesnil-Thomas (INSEE : 28248)
- Montireau (INSEE : 28264)
- Pontgouin (INSEE : 28302)
- Puisaye (INSEE : 28310)
- Ressuintes (INSEE : 28314)
- Saint-Élip (INSEE : 28335)
- Saint-Maurice-Saint-Germain (INSEE : 28354)
- Saucelle (INSEE : 28368)
- Senonches (INSEE : 28373)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 180
Maximum (m) : 290

1.3 Superficie

15426,37 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [240000014](#) - BOULAIE TOURBEUSE DE LA VALLEE BIQUET (Type 1) (Id reg. : 00000113)
- Id nat. : [240008649](#) - VALLEE DE LA GRAND MAISON (Type 1) (Id reg. : 00000103)
- Id nat. : [240030437](#) - ETANGS DES BAUCHIOTS (Type 1) (Id reg. : 00000203)
- Id nat. : [240030438](#) - AULNAIES DU VAL DE LEPARD (Type 1) (Id reg. : 00000204)
- Id nat. : [240030562](#) - HETRAIE A JACINTHE DES BOIS DU ROND DE FRANCQUEVILLE (Type 1) (Id reg. : 00000302)
- Id nat. : [240031573](#) - ETANG DE LA HARASSERIE (Type 1) (Id reg. : 1351)

1.5 Commentaire général

La zone est constituée d'un vaste ensemble forestier qui s'étire en arc de cercle sur trente kilomètres autours de la commune de la Loupe. Ce massif forestier est situé sur la cuesta du Perche. L'ensemble des boisements qui le constituent présentent donc



une certaine homogénéité d'un point de vue topographique, géologique et climatique. Les parties les plus élevées sont établies sur des argiles à silex tandis que les vallons qui entaillent les collines laissent apparaître des affleurements de sables du Perche. FLORE: Ces collines, bien que de faible altitude, permettent l'établissement d'une flore submontagnarde, notamment dans les vallons, rare voire originale pour la région Centre. Il est ainsi possible d'y observer, le Lysimaque des bois (*Lysimachia nemorum*), l'Oxalis petite-oseille (*Oxalis acetosella*) ou encore la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*). Notons tout particulièrement la présence de plusieurs espèces hautement patrimoniales dont le Perche constitue l'un des rares ou le seul foyer de répartition en région Centre comme la Benoîte des ruisseau (*Geum rivale*), la Dentaire à bulbilles (*Cardamine bulbifera*) et le Bois gentil (*Daphne mezereum*). La richesse de ce secteur tient aussi pour ses étangs qui possèdent une flore aquatique intéressante avec la Pilulaire (*Pilularia globulifera*) ou la Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*), toutes deux protégées au niveau national. Le bord de ces étangs est souvent constitué de zones paratourbeuses dans ce secteur. Autrefois pâturées, elles ont tendance à se refermer lentement mais il est toujours possible d'y observer des espèces patrimoniales comme le Rossolis à feuille ronde (*Drosera rotundifolia*) ou la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*). Les vastes plateaux, dominés par la Chênaie acidiphile, présentent dans l'ensemble une flore acidiphile plus banale, mais il est possible d'observer au sein des layons de petites espèces annuelles rares typiques du Cicendion filiformis comme le Mouron nain (*Anagallis minima*) ou la Cicendie filiforme (*Cicendia filiformis*) et ponctuellement au sein des fossés de drainage la rare Fougère des montagne (*Oreopteris limbosperma*). Au total, près de 90 espèces végétales déterminantes ont été recensées sur cette zone mais une quinzaine n'y a plus été observée depuis longtemps. Pour les données modernes, ce sont 74 espèces déterminantes recensées dont 18 sont protégées au niveau régional et 4 sont protégées au niveau national. Une dizaine de ZNIEFF de type I sont validées sur l'ensemble du contours. Cette zone est donc inscrite à l'inventaire ZNIEFF pour sa cohérence écologique et pour la richesse diffuse sur l'ensemble de sa surface.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Rivière, fleuve
- Source, résurgence
- Etang
- Colline
- Coteau, cuesta

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Propriété d'une association, groupement ou société
- Domaine public de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Forêt domaniale
- Site inscrit selon la loi de 1930
- Arrêté Préfectoral de Biotopie
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)



- Parc Naturel Régional
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Floristique
Ptéridophytes
Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Cette grande ZNIEFF correspond en quasi intégralité à quatre anciennes ZNIEFF de type II dont la délimitation était basée sur les limites des forêts domaniales. Pour plus de cohérence la zone a été délimitée sur orthophotoplan en suivant les limites forestières de ces massifs domaniaux pour ne faire qu'un seul bloc. Les petits diverticules boisés en périphérie ont été exclus.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Infrastructures linéaires, réseaux de communication	Réel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	potentiel
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	potentiel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Réel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyage, épandages	Réel
Autres aménagements forestiers, accueil du public, création de pistes	Réel
Sports et loisirs de plein-air	Réel
Chasse	Réel
Cueillette et ramassage	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire



5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens 		<ul style="list-style-type: none"> - Habitats 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames - Ptéridophytes

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
22.313 Gazons des bordures d'étangs acides en eaux peu profondes	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	1	2008
22.43 Végétations enracinées flottantes	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	1	2008
24.12 Zone à Truites	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	1	2008
31.11 Landes humides atlantiques septentrionales	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	1	2008
37.3 Prairies humides oligotrophes	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	1	2008
41.2 Chênaies-charmaies	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	10	2008
44.31 Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires)	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	6	2008
44.91 Bois marécageux d'Aulnes	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	1	2008
44.A1 Bois de Bouleaux à Sphaignes	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	1	2008

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41.1 Hêtraies	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	15	2008
41.5 Chênaies acidiphiles	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	35	2008
44.921 Saussaies marécageuses à Saule cendré	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	1	2008
53.14 Roselières basses	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	1	2008



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
83.3112 Plantations de Pins européens	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	25	2008

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Phanérogames	94435	Daphne mezereum L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	95442	Drosera rotundifolia L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	106419	Littorella uniflora (L.) Asch., 1864	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	106807	Luronium natans (L.) Raf., 1840	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	117096	Ranunculus lingua L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	128345	Vaccinium myrtillus L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Ptéridophytes	111815	Osmunda regalis L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	113547	Pilularia globulifera L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	115041	Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- BOUDIER P., DELAHAYE P.() "".
- CBNBP (CORDIER J., DUPRE R.), PNR PERCHE (PEREIRA S.), CRESPON A.() "".
- CBNBP (CORDIER J., DUPRE R.) "".
- CBNBP (VAHRAMEEV P.) "".
- BOUDIER P., DELAHAYE P., PERERA S.() "".
- MOULIN J.() "".
- LEFEVRE E.(1866) "Botanique du département d'Eure-et-Loir, 311 p."
- Eure-et-Loir Nature (PERCHET F.) "".
- STRATMAINS E.() "".
- ONF() "".
- MOREAU J., MOREAU G.() "".
- BOMBONEL J-P.() "".
- BOUDIER P.() "".
- CBNBP (Cordier J.) "".
- BOUDIER P., DELAHAYE P., BOTTE F.() "".
- BARDAT J., BOUDIER P., DELAHAYE P.() "".
- DELAHAYE P.() "".
- JEANPERT E.H.(1897) "Une journée d'herborisation aux environs de Senonches. Bulletin de la Société Botanique de France. 45 p."
- REBIFFE J.() "".
- CBNBP (DUPRE R.) "".



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

MARAIS DE BOIZARD
(Identifiant national : 240000001)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000257)

Région en charge de la zone : Centre
Rédacteur(s) : NATURE CENTRE (POIRIER G., ESNAULT D.,
BOYELDIEU J.)





1. DESCRIPTION

Date de création : 01/01/81
Date de modernisation :

1.1 Localisation administrative

- Pontgouin (INSEE : 28302)



1.2 Altitudes

Minimum (m) : 179
Maximum (m) : 204

1.3 Superficie

83,84 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [240031545](#) -

1.4 Commentaire général

Cette ZNIEFF se situe sur le cours de l'Eure, à un peu plus de 7 km du centre-bourg de la Loupe. Il s'agit de boisements installés dans le lit majeur de l'Eure où se maintiennent quelques secteurs de prairies marécageuses. Le cortège entomologique lié aux zones humides est particulièrement intéressant avec la Grande Aeshne (*Aeshna grandis*), la Libellule fauve (*Libellula fulva*), le Criquet ensanglanté (*Stetophyma grossum*) et le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*).
2 espèces végétales déterminantes ont été recensées.
La fauche régulière pratiquée sur la prairie humide assure son maintien et limite l'envahissement par les ligneux. Cette zone est donc maintenue dans l'inventaire de seconde génération, toutefois, des compléments seront à apporter dans le cadre de l'inventaire permanent, notamment pour affiner le contour et amender la description concernant la flore et les habitats naturels.

1.5 Compléments descriptif

1.5.1 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Etang
- Vallon



- Versant de faible pente

1.5.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Pêche
- Chasse
- Tourisme et loisirs

1.5.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

1.5.4 Mesures de protection

- Arrêté Préfectoral de Biotope

APPB "Marais de Boizard".

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Oiseaux
Floristique
Phanérogames

Fonctionnels

Fonctions de régulation hydraulique
Expansion naturelle des crues
Auto-épuration des eaux
Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Les contours sont calés sur les chemins (au Nord et à l'Ouest), les routes (digue de l'écluse et RD 347 6 à l'Est) et la voie ferrée reliant la Loupe à Courville-sur-Eure (au Sud).

On notera que les contours de la ZNIEFF reprennent ceux de l'APB, à l'exception de l'étang qui est intégré à la ZNIEFF puisqu'il contribue au maintien des Odonates notamment.

Ce contour sera à affiner dans le cadre de l'inventaire permanent.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

- Equipements sportifs et de loisirs
- Fauchage, fenaison
- Coupes, abattages, arrachages et déboisements
- Taille, élagage
- Plantations, semis et travaux connexes
- Entretien liés à la sylviculture, nettoyages, épandages



5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DE PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
Poissons Autres Invertébrés Bryophytes Algues Champignons Lichens Habitats	Amphibiens	Mammifères Reptiles Insectes Phanérogames Ptéridophytes	Oiseaux

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
24.1 Lits des rivières			1994 - 2003
37.3 Prairies humides oligotrophes			1994 - 2003
41.1 Hêtraies			1994 - 2003
44 Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides			1994 - 2003

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
22.1 Eaux douces			1994 - 2003

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41 Forêts caducifoliées			1994 - 2003
82.11 Grandes cultures			1994 - 2003



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

* : Espèce en cours de validation taxonomique (Référentiel TAXREF)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53770	Limenitis camilla (Linnaeus, 1764)			Infomateur : ELN (GARNIER J.P.)	Faible			2004
	53878	Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)			Infomateur : ELN (GARNIER J.P.)	Faible			2004
	65265	Libellula fulva Müller, 1764		Reproducteur	Infomateur : ELN (GARNIER J.P.)	Moyen			2003
	65446	Aeshna grandis (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Infomateur : ELN (GARNIER J.P.)	Moyen			2003
	65487	Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Infomateur : ELN (GARNIER J.P.)	Moyen			2003
Oiseaux	3571	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Infomateur : ESNAULT D.	Moyen			2003
Angiospermes	116543	Pyrola minor L., 1753			Infomateur : PERCHET F.				1994 - 1999
	128345	Vaccinium myrtillus L., 1753			Infomateur : PERCHET F.				1994 - 1999

7.2 Espèces autres

* : Espèce en cours de validation taxonomique (Référentiel TAXREF)

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	3571	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	128345	Vaccinium myrtillus L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné



HETRAIE A JACINTHE DES BOIS DU ROND DE FRANCQUEVILLE (Identifiant national : 240030562)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000302)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CBNBP (ROBOUAM N.), - 240030562, HETRAIE A JACINTHE DES BOIS DU ROND DE FRANCQUEVILLE.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/zniff/240030562.pdf>

Région en charge de la zone : Centre
Rédacteur(s) : CBNBP (ROBOUAM N.)
Centroïde calculé : 503575°-2392777°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 28/03/2008
Date actuelle d'avis CSRPN : 28/03/2008
Date de première diffusion INPN : 21/11/2018
Date de dernière diffusion INPN : 21/11/2018



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : **240031545** - MASSIF FORESTIER DU HAUT-PERCHE (Id reg. : 00001325)

1.1 Localisation administrative

- Département : Eure-et-Loir
- Commune : Fontaine-Simon (INSEE : 28156)
- Commune : Senonches (INSEE : 28373)

1.2 Superficie

26,28 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 247

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : **240031545** - MASSIF FORESTIER DU HAUT-PERCHE (Type 2) (Id reg. : 00001325)

1.5 Commentaire général

Il s'agit d'une hêtraie à Jacinthe des bois située au sein de la forêt domaniale de Senonches. La parcelle proposée abrite deux populations de Cardamine bulbifera dans un habitat déterminant de Znieff et d'intérêt européen de l'Endymio non-scriptae-Fagetum sylvaticae. La Cardamine à bulbilles est considérée comme rare à très rare en France (RAMEAU, 1993) et elle n'est connue que sur deux communes d'Eure-et-Loir en région Centre. Une des deux stations identifiées est située dans un roncier issu d'une coupe à blanc. Cette pratique forestière peut constituer une menace pour l'espèce qui possède une écologie sciaphile.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Colline

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Domaine public de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Floristique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le contour de la zone est fixé sur les limites de la parcelle forestière. La limite sud, dans le but de resserrer le contour, suit la limite de la commune, de la voie ferrée et d'un chemin d'exploitation. Les limites sont tracées à partir des photos aériennes puis calées sur le scan 25.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 			<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.132 <i>Hêtraies à Jacinthe des bois</i>			90	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.831 <i>Ronciers</i>			10	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.13 <i>Hêtraies neutrophiles</i>				

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	87905	<i>Cardamine bulbifera</i> (L.) Crantz, 1769	<i>Cardamine à bulbillles, Dentaire à bulbillles, Dentaire bulbifère</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	Moyen	11	100	2007 - 2016
	88608	<i>Carex laevigata</i> Sm., 1800	<i>Laïche lisse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DELAHAYE P.				1994 - 1994
	106863	<i>Luzula sylvatica</i> (Huds.) Gaudin, 1811	<i>Luzule des bois, Grande luzule, Troscart à fleurs lâches</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (GAUTIER S.)	Faible			2013 - 2013
	111859	<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	<i>Pain de coucou, Oxalis petite oseille, Surelle, Alleluia</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2007 - 2016

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Non renseigné

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

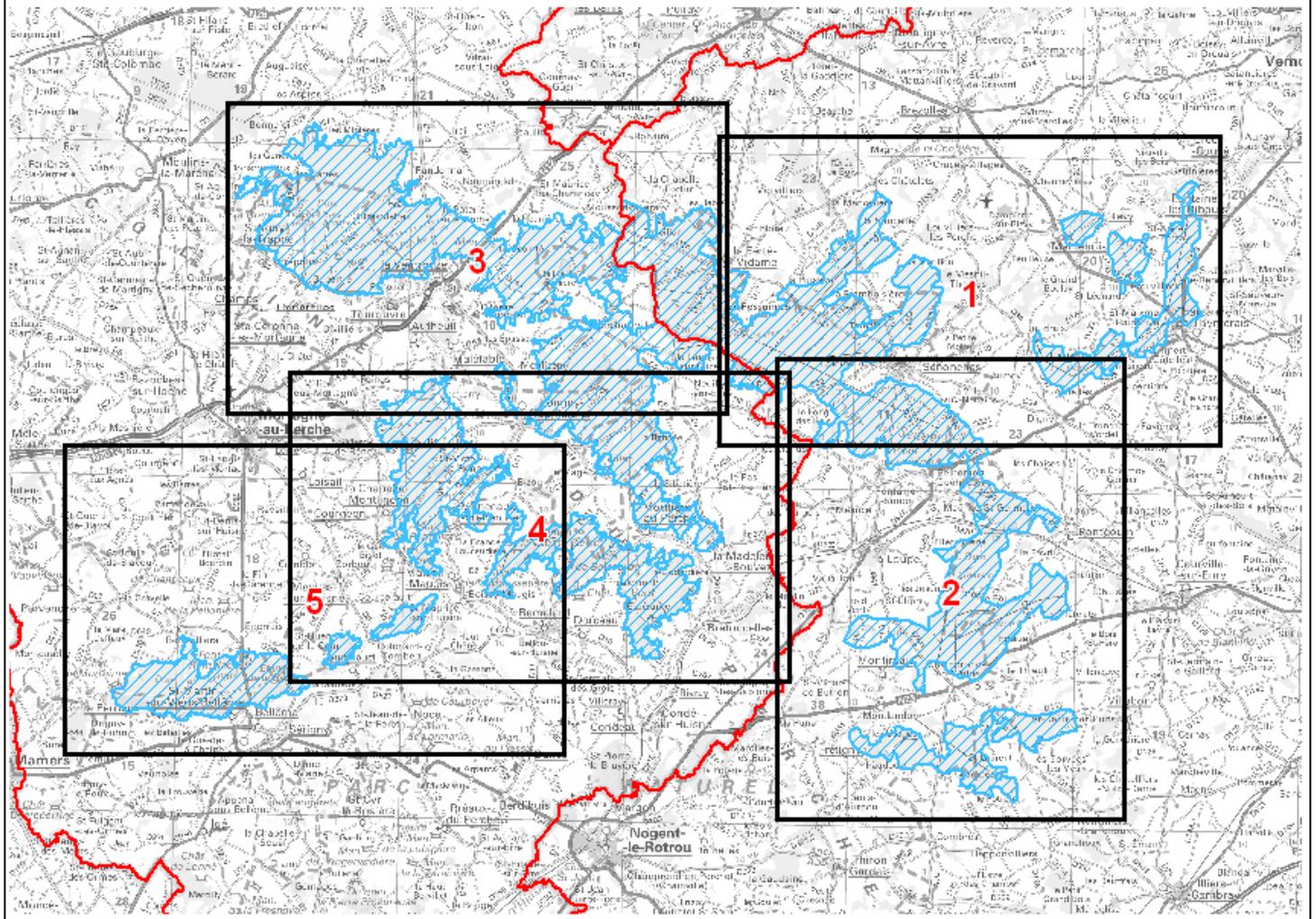
Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CBNBP (DUPRE R.)		
	CBNBP (GAUTIER S.)		
	DELAHAYE P.		



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2512004 - Forêts et étangs du Perche

Nom : Forêts et Etangs du Perche
N° FR2512004



1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS) 1.2 Code du site FR2512004 1.3 Appellation du site Forêts et étangs du Perche

1.4 Date de compilation 30/11/2005 1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/04/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000817061

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : ,82194°

Latitude : 48,57472°

2.2 Superficie totale

47681 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
24	Centre
25	Basse-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
61	Orne	55
28	Eure-et-Loir	45



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D		A B C	
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce				Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D		A B C	
					Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
B	A005	Podiceps cristatus		w			i	P					
B	A008	Podiceps nigricollis		r	2	8	p	P		C			
B	A030	Ciconia nigra		r	1	3	p	P		B			
B	A052	Anas crecca		w	80	419	i	P		C			
B	A052	Anas crecca		r	2	3	p	P		C			
B	A056	Anas clypeata		r	1	1	p	P		C			
B	A059	Aythya ferina		w	87	330	i	P		C			
B	A059	Aythya ferina		r	12	12	p	P		C			
B	A061	Aythya fuligula		w	13	59	i	P		C			

- 6/11 -



B	A061	Aythya fuligula		r	1	1	p	P		C			
B	A070	Mergus mergamser		w	4	24	i	P		C			
B	A072	Permis apivorus		r	7	7	p	P		D			
B	A082	Circus cyaneus		r	6	8	p	P		C			
B	A085	Accipiter gentilis		r			i	R					
B	A094	Fandion haliaetus		c	2	7	i	P					
B	A098	Falco columbarius		w	1	5	i	P		B			
B	A118	Rallus aquaticus		r			i	R					
B	A127	Grus grus		r	1	1	p	P		A			
B	A140	Pluvialis apricaria		w			i	P					
B	A155	Scolopax rusticola		r			i	R					
B	A224	Caprimulgus europaeus		r	26	26	p	P		C			
B	A229	Alcedo atthis		r			i	P					
B	A234	Picus canus		r	14	14	p	P		C			
B	A236	Dryocopus martius		r	14	17	p	P		C			
B	A238	Dendrocopos medius		r	40	72	p	P		C			
B	A246	Lullula arborea		r	3	4	p	P		D			
B	A338	Lanius collurio		r	2	2	p	P		D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».

- 7/11 -



- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce				Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
				Min	Max			IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bemales = Femelles reproductrices, males = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	6%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	7%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	7%
N16 : Forêts caducifoliées	45%
N17 : Forêts de résineux	15%
N19 : Forêts mixtes	15%
Total	100%

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité : Pas de menace particulière identifiée. Il faudra veiller à intégrer les objectifs assignés à la ZPS dans la gestion forestière actuellement pratiquée.

4.2 Qualité et importance

Vaste écosystème à forte dominance d'habitats forestiers, mais renfermant aussi des landes et de nombreux milieux humides : étangs, mégaphorbiaies, tourbières, prairies humides.
 La qualité des habitats, leurs liens fonctionnels et la quiétude globale du site sont particulièrement favorable aux espèces d'oiseaux à affinité forestière.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine privé de l'état	%



Propriété privée (personne physique)	%
--------------------------------------	---

4.5 Documentation

JEAN-BAPTISTE J. & al., Octobre 1998, Recensement des picidés dans la forêt domaniale Perche-Trappe, GONm à la demande de l'ONF et du PNR Perche.

JEAN-BAPTISTE J., Octobre 1998, Recensement de l'engoulevent d'Europe dans la forêt domaniale Perche-Trappe, GONm.
 ERAUD C. & PERERA S., Février 1999, Analyse de l'avifaune des zones humides du Perche (non passereaux), Synthèse sur la période 1970-1998, Parc Naturel Régional du Perche.

CHRETIENNE M., 2001, Synthèse analytique de l'avifaune des massifs forestiers domaniaux du Perche, Bilan des prospections 1998-1999-2000 en forêt du Perche et de la Trappe, de Bellême, de Réno-Valdieu et de Senonches, Parc Naturel Régional du Perche.

COUVILLERS J.-L. & FOUQUE C., 2000, Enquête sur les dénombrements hivernaux des anatidés et de la Foulque macroule, 12 hivers en régions Haute et Basse-Normandie, Hivers 1987-88 à 1998-99, Ministère de l'Environnement, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	%
32	Site classé selon la loi de 1930	%
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	%
80	Parc naturel régional	%
21	Forêt domaniale	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Parc Naturel Régional (du Perche)

Sites classés (Forêt de Réno-Valdieu et ses abords ; étangs du Grès, du cachot et de la Forge)

Sites inscrits (Fontaine et étang de la Herse ; pierre druidique dans le bois de St Laurent ; château de Feillet et ses abords ; Forêt de Réno-Valdieu ; clairière de Bressolettes et haute vallée de l'Avre ; Château de la Ferté-Vidame et son parc-Le bourg)

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope du "Bassin de la Corbionne"

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope du "Marais de Boizard"



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : DIREN Basse-Normandie et Centre

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

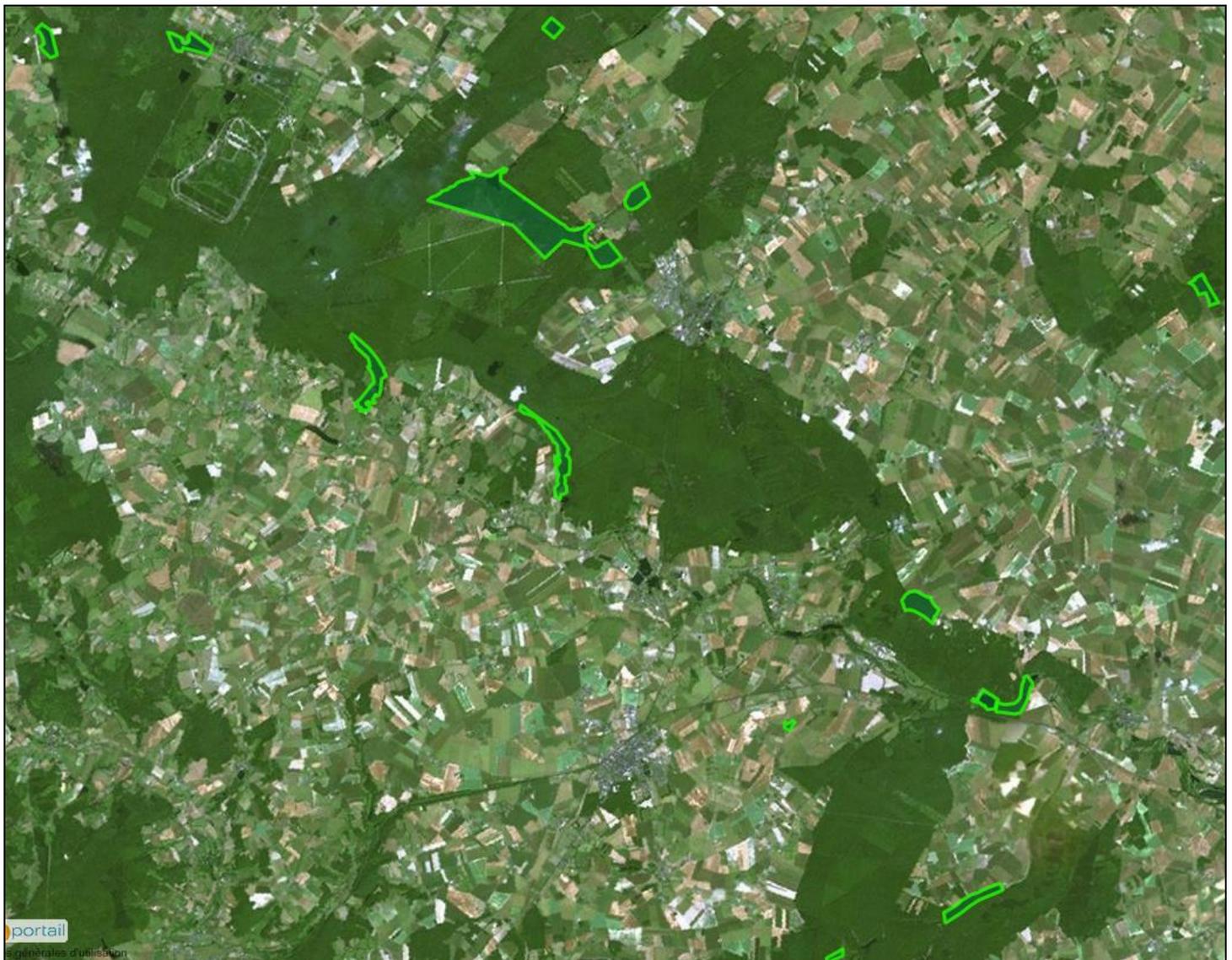
6.3 Mesures de conservation

Il faudra veiller à prendre en compte dans le futur DOCOB les éléments suivants : "Le terrain dit de "la station de captage de Fontaine-les-ribouts" fera l'objet d'une aliénation. Une étude simplifiée des risques est actuellement menée dans sa partie nord. Il s'agit de rechercher d'éventuelles pollutions compte-tenu de l'utilisation du site, dont un possible stockage de produits chlorés ou d'hydrocarbures. Par ailleurs, les anciennes installations de pompage, les cuves à fioul et les transformateurs feront l'objet de démantèlement. Le classement de la zone dans le réseau Natura 2000 ne fera pas obstacle à la réalisation de l'étude simplifiée des risques et des éventuels travaux qui en découleront".



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2400550 - Arc forestier du Perche d'Eure-et-Loir



1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2400550	1.3 Appellation du site Arc forestier du Perche d'Eure-et-Loir
1.4 Date de compilation 31/08/1994	1.5 Date d'actualisation 30/11/2001	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Centre	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.centre.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/04/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000277379

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : ,98139°

Latitude : 48,58°

2.2 Superficie totale

522 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
24	Centre

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
28	Eure-et-Loir	100 %



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		10,44 (2%)			B	C	A	A
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		5,22 (1%)			C	C	B	C
4010 <i>Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix</i>		10,44 (2%)			A	C	B	A
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'outre-mer et des étages montagnard à alpin</i>		5,22 (1%)			B	C	B	B
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	36,54 (7%)			A	B	B	A
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	5,22 (1%)			C	C	A	B
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robur-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		266,22 (51%)			A	C	A	A
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		5,22 (1%)			B	C	A	A
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		10,44 (2%)			B	C	B	B

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- Conservation : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- Évaluation globale : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P		C	A	C	A
P	1831	Luronium natans	p			i	P		C	B	C	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P		C	B	C	C

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P : espèce présente.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Évaluation globale : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat. C R V P	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Triturus alpestris			i	P						X
A		Triturus helveticus			i	P						X
A		Triturus vulgaris			i	P						X
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
M		Nyctalus leisleri			i	P			X		X	
P		Rhizomnium pseudopunctatum			i	P						X

P		Aegopodium podagraria			i	P							X
P		Anagallis minima			i	P							X
P		Apium inundatum			i	P							X
P		Aquilegia vulgaris			i	P							X
P		Carex curta			i	P							X
P		Carex echinata			i	P							X
P		Carex laevigata			i	P							X
P		Carex nigra			i	P							X
P		Carex pendula			i	P							X
P		Carex rostrata			i	P							X
P		Carex vesicaria			i	P							X
P		Carum verticillatum			i	P							X
P		Cirsium dissectum			i	P							X
P		Conopodium majus			i	P							X
P		Dactylorhiza viridis			i	P							X
P		Daphne mezereum			i	P							X
P		Drosera rotundifolia			i	P							X
P		Eleocharis multicaulis			i	P							X
P		Epilobium palustre			i	P							X
P		Erica tetralix			i	P							X
P		Eriophorum polystachion			i	P							X
P		Galium saxatile			i	P							X
P		Hieracium lactucella			i	P							X
P		Hypericum elodes			i	P							X
P		Juncus pygmaeus			i	P							X
P		Luzula sylvatica			i	P							X
P		Lysimachia nemorum			i	P							X
P		Neotinea ustulata			i	P			X				
P		Oenanthe peucedanifolia			i	P							X
P		Ophioglossum vulgatum			i	P							X
P		Osmunda regalis			i	P							X
P		Paris quadrifolia			i	P							X
P		Phyteuma spicatum			i	P							X
P		Pillularia globulifera			i	P							X
P		Platanthera bifolia			i	P			X				
P		Polygonum mite			i	P							X
P		Polystichum setiferum			i	P							X
P		Potamogeton polygonifolius			i	P							X
P		Primula elatior			i	P							X
P		Pyrola rotundifolia			i	P							X
P		Ranunculus lingua			i	P							X
P		Sparanium emersum			i	P							X
P		Thalictrella thalictroides			i	P							X
P		Yaccinium myrtillus			i	P							X
P		Valeriana dioica			i	P							X
P		Veronica montana			i	P							X
P		Baldellia ranunculoides subsp. ranunculoides			i	P							X
P		Sphagnum sp.			i	P							X
R		Natrix natrix			i	P			X			X	
R		Zootoca vivipara			i	P			X			X	

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Motivation : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	11 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	13 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	71 %

Autres caractéristiques du site

Ces massifs boisés du Perche d'Eure et Loir tirent leur grand intérêt écologique de leur ancienneté et de l'humidité qui y règne (régime pluviométrique et humidité atmosphérique).

Leur disposition en arc de cercle sur des collines leur confère un intérêt paysager indéniable.

Ensemble de tourbières et de hêtraies atlantiques.

Géologie locale complexe. La couche supérieure d'argile à silex constitue l'essentiel du vaste plateau occidental, plus ou moins recouvert de limon. En dessous, les sables du Perche affleurent en de nombreux points des vallées ou constituent des buttes témoins. Sous les sables, on trouve la craie glauconieuse, imperméable, et quelques rares affleurements de calcaire jurassique. L'ensemble est bouleversé par de nombreux accidents tectoniques (failles et fossés).

Vulnérabilité : La pérennité des tourbières est liée à la qualité des eaux et à la fermeture par boisement spontané.

Interventions humaines par aménagements des allées et des fossés.

4.2 Qualité et importance

Bon état de conservation de la chênaie-hêtraie à Houx et de la chênaie du Stellario-Carpinetum où l'on observe des espèces remarquables, en limite d'aire de répartition et protégées au niveau national.

Nombreuses sources à l'origine d'étangs et qui donnent naissance à des ruisseaux affluents de l'Eure et de la Blaise. Ces étangs sont remarquables pour leur caractère oligotrophe et la présence d'espèces végétales de l'Annexe II ou protégées au niveau national.

Les zones tourbeuses, localisées au niveau des sources et en périphérie d'étangs, abritent notamment des bryophytes protégées régionalement dont *Rhizomnium pseudopunctatum*, seule mention pour le Nord-Ouest de la France. D'autres espèces de mousses et d'hépatiques sont mentionnées : *Cephalozia connivens*, *Riccia canaliculata* et *Riccia cavernosa*, *Fossombronina foveolata*, *Frullania fragilifolia*, *Trichocolea tomentella*, *Calypogeia muelleriana*.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine privé communal	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Inventaire des richesses naturelles des forêts domaniales d'Eure-et-Loir (contrat vert) 1996.
 Aménagement forestier de la forêt communale de Manou en Réserve Biologique Dirigée (Tourbière des Froux).
 Inventaire du patrimoine naturel du Perche : Association pour le PNR Perche 1995.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	5 %
23	Réserve biologique dirigée	1 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	5 %
80	Parc naturel régional	50 %
21	Forêt domaniale	50 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Marais de Boizard	+	5%

Désignés au niveau international :



Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Des extensions ont été proposées dans la forêt de Senonches par l'ONF suite au séminaire biogéographique atlantique de Kelkee.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office National des Forêts pour partie : 265,5 ha Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre Propriétaires privés pour le reste

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences au titre de Natura 2000

en application de l'article R.414-23 du code de l'environnement

Préambule :

Ce formulaire est à remplir par le porteur de projet et fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre, par une analyse succincte du projet et des enjeux, l'absence d'incidence sur un (ou des) site(s) Natura 2000 ou leur caractère négligeable.

Si une incidence non négligeable ne peut être facilement exclue sans analyse plus approfondie, un dossier complet d'évaluation doit être établi.

Où trouver des informations sur Natura 2000 ?

Vous pouvez contacter le service en charge du traitement de votre demande de déclaration, d'autorisation ou d'approbation.

Vous pouvez également contacter le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ou le Service Eau et Biodiversité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

De nombreuses informations sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre :

- Liste des sites Natura 2000 de la région Centre par commune :
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a187.html (ZSC)
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a342.html (ZPS)
- Fiches descriptives, cartes et documents d'objectifs des sites Natura 2000 :
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a186.html (ZSC)
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a341.html (ZPS)
- Carte interactive des zonages sur la nature (carmen) :
http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/11/nature_region2.map
- Fiches descriptives des milieux et espèces Natura 2000 :
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-habitats-et-especes-d-interet-a189.html (directive « Habitats »)
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-oiseaux-d-interet-a343.html (directive « Oiseaux »)



COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET :

STATUT JURIDIQUE : **E.A.R.L. DES PLAIDS**

(particulier, collectivité, société, autre...)

NOM et PRENOM du demandeur ou RAISON SOCIALE pour les personnes morales :

Monsieur Eric MAISONS, Gérant de l'E.A.R.L.

ADRESSE : **Ferme des PLAIDS – LES PLAIDS – 28 250 - DIGNY**

TELEPHONE : **06 12 30 65 96**

TELECOPIE : _____

EMAIL : **Eric.maisons@orange.fr**

NOM, PRENOM et QUALITE du responsable du projet pour les personnes morales :

Monsieur Eric MAISONS

**1 DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION****Intitulé et nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention :**

Préciser le type d'activité envisagé : manifestation sportive (terrestre, nautique, aérienne, motorisée ou non, etc.), création d'équipements ou d'infrastructures (chemins, dessertes, parkings, voies d'accès, aménagements pour l'accueil du public, etc.), constructions, canalisations, travaux en cours d'eau ou en berges, création de plan d'eau, prélèvements, rejets, drainages, curages, abattages d'arbres, plantations, etc.

Mise en exploitation de deux forages captant la nappe des Sables du Perche (Cénomaniens) classée en ZRE, au lieu-dit de LA VALLEE DES FRICHES, sur le territoire de la Commune de DIGNY (28), pour les besoins en eau de 80 ha de cultures.

Localisation :

COMMUNE(S) CONCERNEE(S) : DIGNY (28)

LIEU(X)-DIT(S) : LA VALLEE DES FRICHES

A L'INTERIEUR DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) : **FR2512004**

NON

A PROXIMITE DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

Zone NATURA 2000 des « FORÊTS ET ETANGS DU PERCHE » (FR2512004 – Directive Oiseaux) distante au plus près de 990 m à l'ouest-sud-ouest de F2 (Cf. → Figure 33 – page 50).

Joindre obligatoirement une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention sur fond de carte IGN au 1/25000 ou au 1/50000 (une impression à partir du Géoportail www.geoportail.fr peut servir de support) et un plan descriptif du projet (plan cadastral, plan de masse, etc.).

**Étendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention :**

SURFACE APPROXIMATIVE DE L'EMPRISE GLOBALE DU PROJET : 20 m² (Génie-civil de tête de forage + Cabine de pompage)
(préciser l'unité de mesure : m², ha, etc.) pour chaque forage (Cf. →

ET / OU

Figures 9 et 10 – page 26).

LINEAIRE TOTAL CONCERNE PAR LE PROJET OU LA MANIFESTATION : _____
(préciser l'unité de mesure : m, km, etc.)

NOMBRE PREVU DE PARTICIPANTS : _____
(dans le cas de manifestations sportives ou culturelles)

SURFACES CONCERNEES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMENAGEMENT :
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : surfaces imperméabilisées, construites, défrichées, etc.)

Pour chaque forage, emprise au sol de 16 m² (4 m x 4m) de la dalle d'assise de la cabine de pompage + 3-4 m² de la margelle du forage.

LINEAIRES CONCERNES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMENAGEMENT :
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : linéaires d'infrastructures, de canalisations, de travail en cours d'eau ou fossés, etc.)

250 m de conduite enterrée sous parcelle cultivée pour la liaison entre forages.

Durée et période des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

Préciser la durée (en nombre de jours, de mois) et/ou la période (saison, entre JJ/MM/AA et JJ/MM/AA) approximative ou exacte des travaux, de la manifestation ou de l'intervention si elles sont connues.

Forage F1 réalisé en novembre 2018 (1 semaine en tout) et pompages d'essai en janvier 2019 (8 jours).

Forage F2 réalisé entre fin juillet 2020 et début septembre 2020 (1 semaine en tout) et pompages d'essai à la fin septembre 2020 (5 jours) avec pompage d'essai complémentaire de 72 h au débit de 80 m³/h le 28 juin 2021.



2 DESCRIPTION DES INCIDENCES DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION SUR UN (DES) SITE(S) NATURA 2000

Milieux présents sur l'emprise du projet :

Cocher les cases concernées et joindre dans la mesure du possible une ou des photo(s) du site avec le report des prises de vue sur la carte de localisation.

- zone urbanisée ou construite
- routes et accotements
- autre milieu artificialisé (*préciser si possible : carrière, terrain de sport, camping, etc.*)

- jardin, verger, zone maraîchère, vigne
- grande culture
- friche
- jachère
- prairie (*préciser si possible pré de fauche ou pâture*)

- autre milieu ouvert (*préciser si possible : lande, fourré, etc.*)

- forêt de feuillus
- forêt de résineux
- forêt mixte
- plantation de peupliers
- bosquet
- haie (*préciser si possible : haie arbustive ou arborée, continue ou non, etc.*)

- vieux arbres (*préciser si possible : alignements, isolés, têtards, etc.*)

- cours d'eau (*préciser si possible la périphérie : bancs de sables, fourrés, forêt, etc.*)

- plan d'eau (*préciser s'il est compris dans une chaîne d'étangs*)

- mare (*préciser si possible si elle est végétalisée ou non*)

- fossé
- autre zone humide (*préciser si possible : roselière, tourbière, etc.*)

- autre milieu (*préciser si possible : grotte, falaise, etc.*)

Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (exemple : mare servant toute l'année à l'abreuvement des troupeaux ; prairie fauchée tous les ans ; terrain de sport régulièrement utilisé ; etc.).



Types d'incidences potentielles générées par le projet, la manifestation ou l'intervention :

Cocher les cases potentiellement concernées et si possible les milieux/espèces susceptibles d'être touchés pour chaque type d'impact. Préciser également si l'impact est avéré ou éventuel.

- destruction du milieu par travail ou décapage du sol, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies...

Préciser : **Pour chaque forage, emprise au sol des aménagements de génie-civil** (margelle de forage + dalle de béton du local technique de pompage) **limitée à moins de 20 m² pour chaque forage et pris sur un sol en culture.**

- détérioration du milieu par piétinement, circulations de véhicules motorisés ou non, drainage et assèchement...

Préciser : **Pour chaque forage, les travaux de réalisation et d'aménagement des ouvrages n'ont pas occasionné de destruction de haie vive ni de coupe d'arbre, ni de bruits perceptibles à distance susceptibles de perturber l'avifaune au droit de cette zone.**

- détérioration du milieu par pollution directe ou indirecte (traitements, rejets...)

Préciser :

- détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enfrichement...

Préciser :

- perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture de corridors écologiques...

Préciser :



3 CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure ici sur l'absence ou non d'incidences de son projet. En cas d'incertitude, il est conseillé de prévoir une évaluation complète.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un (ou des) site(s) Natura 2000 (le cas échéant, par effet cumulé avec d'autres projets portés par le demandeur) ?

NON : ce formulaire accompagné du dossier de demande est à remettre au service en charge de l'instruction.

OUI : un dossier complet doit être établi et transmis au service en charge de l'instruction du dossier.

Commentaires éventuels :

Compte tenu de la distance séparant cette NATURA 2000 des forages F1 et F2 réalisés à la Vallée des Friches, l'exécution et l'exploitation des ouvrages est restée et restera sans conséquences sur ses équilibres biotiques (avifaune).

Fait à : DIGNY

Le : 29 novembre 2021

Signature :

TRAISSONS ERIC

EARL DES PLAIDS
Capital social 21 600 €
Les Plaids 28250 DIGNY
Tél. 02 37 29 02 78 / Fax: 02 37 29 02 02
N° RCS Dreux 444 083 687
TVA FR 14 444 933 667



Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences au titre de Natura 2000

en application de l'article R.414-23 du code de l'environnement

Préambule :

Ce formulaire est à remplir par le porteur de projet et fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre, par une analyse succincte du projet et des enjeux, l'absence d'incidence sur un (ou des) site(s) Natura 2000 ou leur caractère négligeable.

Si une incidence non négligeable ne peut être facilement exclue sans analyse plus approfondie, un dossier complet d'évaluation doit être établi.

Où trouver des informations sur Natura 2000 ?

Vous pouvez contacter le service en charge du traitement de votre demande de déclaration, d'autorisation ou d'approbation.

Vous pouvez également contacter le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ou le Service Eau et Biodiversité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

De nombreuses informations sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre :

- Liste des sites Natura 2000 de la région Centre par commune :
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a187.html (ZSC)
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a342.html (ZPS)
- Fiches descriptives, cartes et documents d'objectifs des sites Natura 2000 :
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a186.html (ZSC)
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a341.html (ZPS)
- Carte interactive des zonages sur la nature (carmen) :
http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/11/nature_region2.map
- Fiches descriptives des milieux et espèces Natura 2000 :
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-habitats-et-especes-d-interet-a189.html (directive « Habitats »)
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-oiseaux-d-interet-a343.html (directive « Oiseaux »)



COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET :

STATUT JURIDIQUE : **E.A.R.L. DES PLAIDS**

(particulier, collectivité, société, autre...)

NOM et PRENOM du demandeur ou RAISON SOCIALE pour les personnes morales :

Monsieur Eric MAISONS, Gérant de l'E.A.R.L.

ADRESSE : **Ferme des PLAIDS – LES PLAIDS – 28 250 - DIGNY**

TELEPHONE : **06 12 30 65 96**

TELECOPIE : _____

EMAIL : **Eric.maisons@orange.fr**

NOM, PRENOM et QUALITE du responsable du projet pour les personnes morales :

Monsieur Eric MAISONS

**1 DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION****Intitulé et nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention :**

Préciser le type d'activité envisagé : manifestation sportive (terrestre, nautique, aérienne, motorisée ou non, etc.), création d'équipements ou d'infrastructures (chemins, dessertes, parkings, voies d'accès, aménagements pour l'accueil du public, etc.), constructions, canalisations, travaux en cours d'eau ou en berges, création de plan d'eau, prélèvements, rejets, drainages, curages, abattages d'arbres, plantations, etc.

Mise en exploitation de deux forages captant la nappe des Sables du Perche (Cénomaniens) classée en ZRE, au lieu-dit de LA VALLEE DES FRICHES, sur le territoire de la Commune de DIGNY (28), pour les besoins en eau de 80 ha de cultures.

Localisation :

COMMUNE(S) CONCERNEE(S) : DIGNY (28)

LIEU(X)-DIT(S) : LA VALLEE DES FRICHES

A L'INTERIEUR DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) : **FR2400550**

NON

A PROXIMITE DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

Site NATURA 2000 de l'« ARC FORESTIER DU PERCHE D'EURE-ET-LOIR » (FR2400550 – Directive Habitats) dont le secteur le plus proche est distant d'environ 2 460 m au sud-sud-ouest de F1 (Cf. → Figure 33 – page 50).

Joindre obligatoirement une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention sur fond de carte IGN au 1/25000 ou au 1/50000 (une impression à partir du Géoportail www.geoportail.fr peut servir de support) et un plan descriptif du projet (plan cadastral, plan de masse, etc.).

**Étendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention :**

SURFACE APPROXIMATIVE DE L'EMPRISE GLOBALE DU PROJET : **20 m²** (Génie-civil de tête de forage + Cabine de pompage)
(préciser l'unité de mesure : m², ha, etc.)

ET / OU

pour chaque forage (Cf. → Figures 9 et 10 – page 26).

LINEAIRE TOTAL CONCERNE PAR LE PROJET OU LA MANIFESTATION : _____
(préciser l'unité de mesure : m, km, etc.)

NOMBRE PREVU DE PARTICIPANTS : _____
(dans le cas de manifestations sportives ou culturelles)

SURFACES CONCERNEES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMENAGEMENT :
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : surfaces imperméabilisées, construites, défrichées, etc.)

Pour chaque forage, emprise au sol de 16 m² (4 m x 4m) de la dalle d'assise de la cabine de pompage + 3-4 m² de la margelle du forage.

LINEAIRES CONCERNES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMENAGEMENT :
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : linéaires d'infrastructures, de canalisations, de travail en cours d'eau ou fossés, etc.)

250 m de conduite enterrée sous parcelle cultivée pour la liaison entre forages.

Durée et période des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

Préciser la durée (en nombre de jours, de mois) et/ou la période (saison, entre JJ/MM/AA et JJ/MM/AA) approximative ou exacte des travaux, de la manifestation ou de l'intervention si elles sont connues.

Forage F1 réalisé en novembre 2018 (1 semaine en tout) et pompages d'essai en janvier 2019 (8 jours).

Forage F2 réalisé entre fin juillet 2020 et début septembre 2020 (1 semaine en tout) et pompages d'essai à la fin septembre 2020 (5 jours) avec pompage d'essai complémentaire de 72 h au débit de 80 m³/h le 28 juin 2021).



2 DESCRIPTION DES INCIDENCES DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION SUR UN (DES) SITE(S) NATURA 2000

Milieux présents sur l'emprise du projet :

Cocher les cases concernées et joindre dans la mesure du possible une ou des photo(s) du site avec le report des prises de vue sur la carte de localisation.

- zone urbanisée ou construite
- routes et accotements
- autre milieu artificialisé (*préciser si possible : carrière, terrain de sport, camping, etc.*)

- jardin, verger, zone maraîchère, vigne
- grande culture
- friche
- jachère
- prairie (*préciser si possible pré de fauche ou pâture*)

- autre milieu ouvert (*préciser si possible : lande, fourré, etc.*)

- forêt de feuillus
- forêt de résineux
- forêt mixte
- plantation de peupliers
- bosquet
- haie (*préciser si possible : haie arbustive ou arborée, continue ou non, etc.*)

- vieux arbres (*préciser si possible : alignements, isolés, têtards, etc.*)

- cours d'eau (*préciser si possible la périphérie : bancs de sables, fourrés, forêt, etc.*)

- plan d'eau (*préciser s'il est compris dans une chaîne d'étangs*)

- mare (*préciser si possible si elle est végétalisée ou non*)

- fossé
- autre zone humide (*préciser si possible : roselière, tourbière, etc.*)

- autre milieu (*préciser si possible : grotte, falaise, etc.*)

Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (exemple : mare servant toute l'année à l'abreuvement des troupeaux ; prairie fauchée tous les ans ; terrain de sport régulièrement utilisé ; etc.).



Types d'incidences potentielles générées par le projet, la manifestation ou l'intervention :

Cocher les cases potentiellement concernées et si possible les milieux/espèces susceptibles d'être touchés pour chaque type d'impact. Préciser également si l'impact est avéré ou éventuel.

- destruction du milieu par travail ou décapage du sol, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies...

Préciser : **Pour chaque forage, emprise au sol des aménagements de génie-civil** (margelle de forage + dalle de béton du local technique de pompage) **limitée à moins de 20 m² pour chaque forage et pris sur un sol en culture.**

- détérioration du milieu par piétinement, circulations de véhicules motorisés ou non, drainage et assèchement...

Préciser : **Pour chaque forage, les travaux de réalisation et d'aménagement des ouvrages n'ont pas occasionné de destruction de haie vive ni de coupe d'arbre.**

- détérioration du milieu par pollution directe ou indirecte (traitements, rejets...)

Préciser :

- détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enfrichement...

Préciser :

- perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture de corridors écologiques...

Préciser :



3 CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure ici sur l'absence ou non d'incidences de son projet. En cas d'incertitude, il est conseillé de prévoir une évaluation complète.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un (ou des) site(s) Natura 2000 (le cas échéant, par effet cumulé avec d'autres projets portés par le demandeur) ?

NON : ce formulaire accompagné du dossier de demande est à remettre au service en charge de l'instruction.

OUI : un dossier complet doit être établi et transmis au service en charge de l'instruction du dossier.

Commentaires éventuels :

Compte tenu des dispositions lithologiques du secteur d'étude avec, notamment, des sols supports des sols de ce secteur NATURA 2000 établis au toit de l'Argile à silex et de colluvions argileuses, et de la distance le séparant des forages F1 et F2 réalisés à la Vallée des Fiches, l'exécution et l'exploitation des ouvrages est restée et restera sans conséquences sur les équilibres hydriques et biotiques de cette NATURA 2000.

Fait à : DIGNY

Le : 29 novembre 2021

Signature :

TRAISSONS ERIC

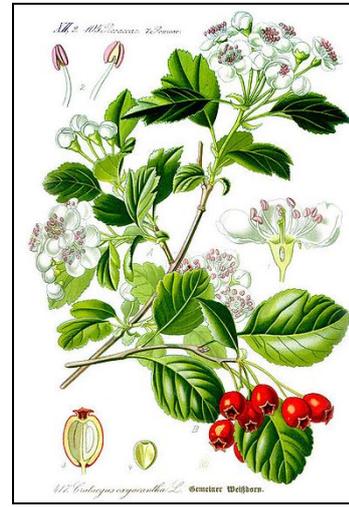
EARL DES PLAIDS
Capital social 21 600 €
Les Plaids 28250 DIGNY
Tél: 02 37 29 02 78 / Fax: 02 37 29 02 02
N° RCS Dreux 444 083 687
TVA FR 14 444 933 667



EXEMPLES DE PLANTES HERBACEES,
D'ARBUSTES ET D'ARBRES IDENTIFIES
DANS LE SECTEUR
DES FORAGES F1 ET F2



Ranuncule rampante
(Observée dans les secteurs ❶, ❸ et ❹)



Aubépine
 (Très bien représentée dans
 la haie-vive du secteur ③)



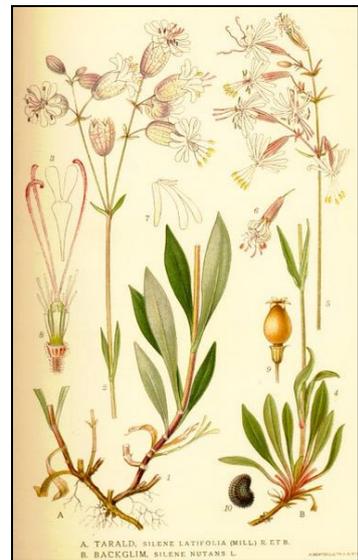
Aspérule des teinturiers
 (Observée dans les secteurs ③ et ⑥)



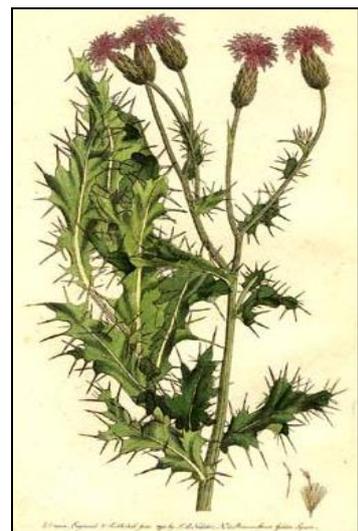
Ronce commune
 (Abondante dans les secteurs ③, ⑥ et ⑦)



Pissenlit
(secteurs ④ et ⑥)



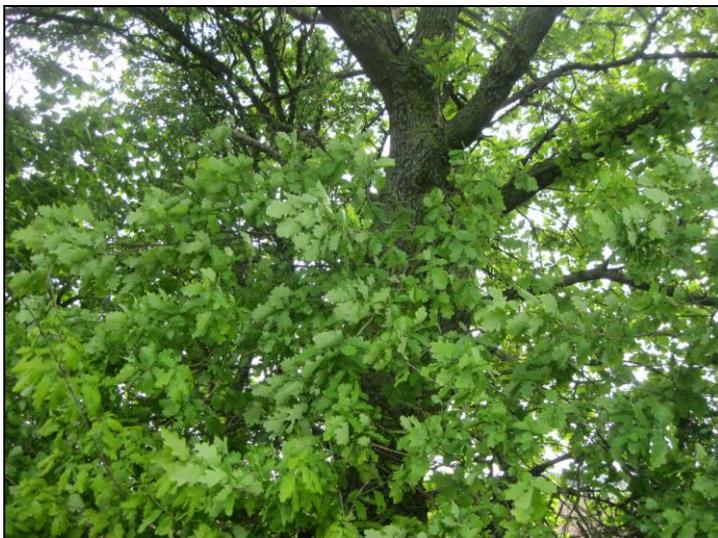
Silène à feuilles larges
(Fréquente dans les secteurs ④ et ⑥)



Chardon des Champs
(Fréquent dans les secteurs ① et ⑥)



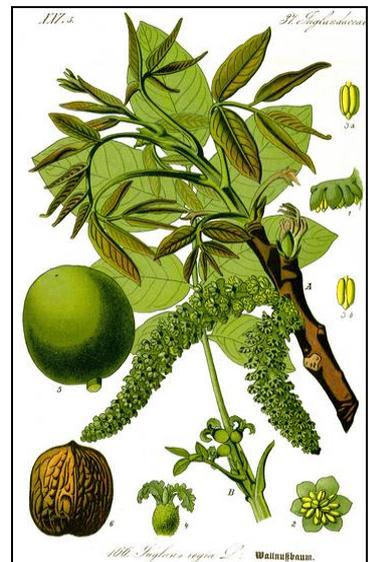
Bugle rampante
(Assez fréquente dans le secteur ⑥)



Chêne
(au cœur de la haie-vive du secteur ①)



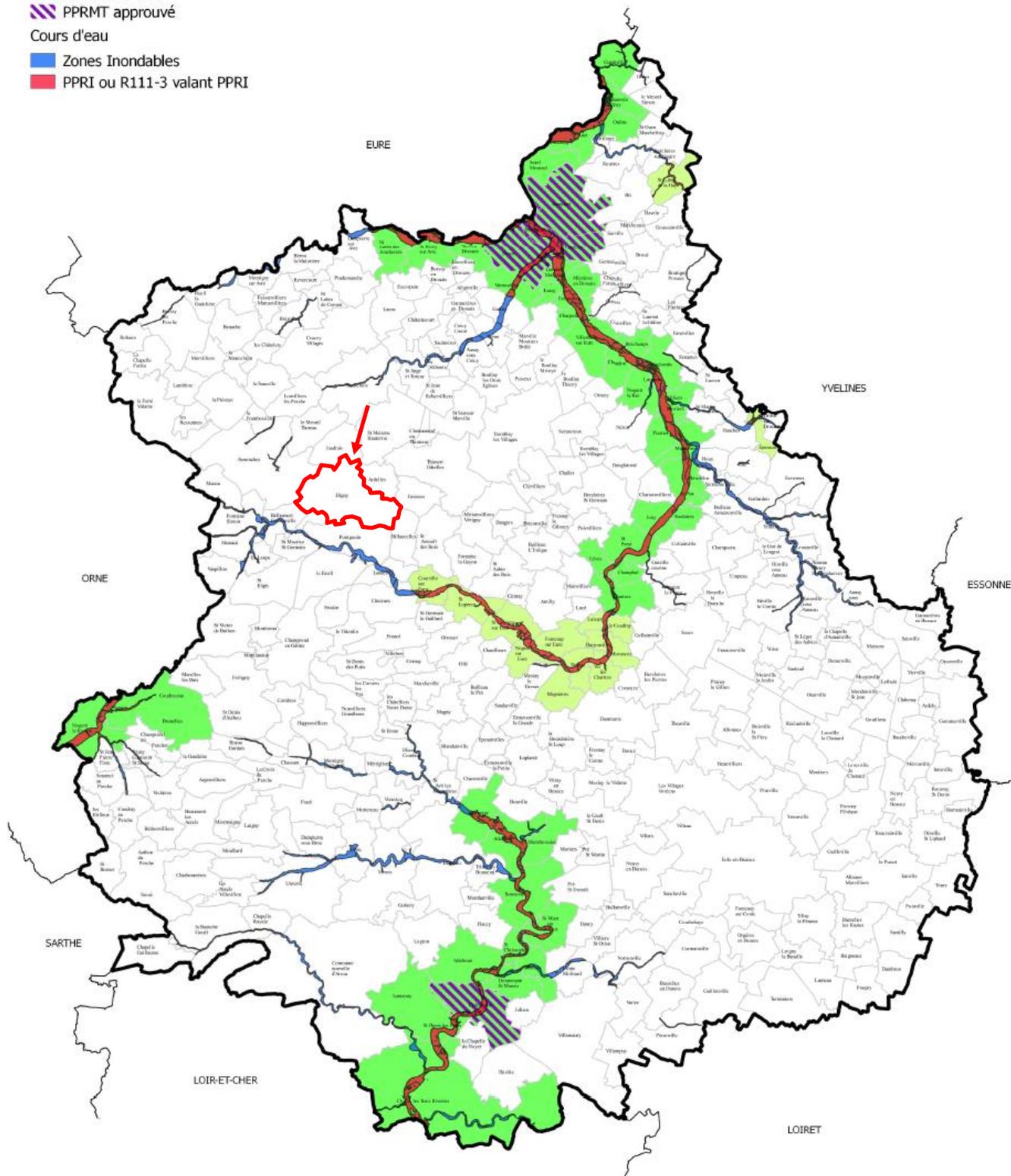
Noyer
(Au cœur de la haie-vive du secteur ②)





Communes d'Eure-et-Loir concernées par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)
Risques naturels : PPRi (Inondation) et/ou PPRMT (Mouvement de Terrain)

- R 111-3 (valant PPRi)
- PPRi approuvé
- PPRMT approuvé
- Cours d'eau
- Zones Inondables
- PPRi ou R111-3 valant PPRi



ATLAS 2019



DDT 28
Service connaissance des territoires et prospective (SCTP)
Bureau des Systèmes d'Information Géographique (BSIG)
17 Place de la République
CS 40517
28 008 CHARTRES Cedex
Tél : 02 37 20 40 60 Fax : 02 37 36 37 03

Date de réalisation de la carte : 14 févr. 2019

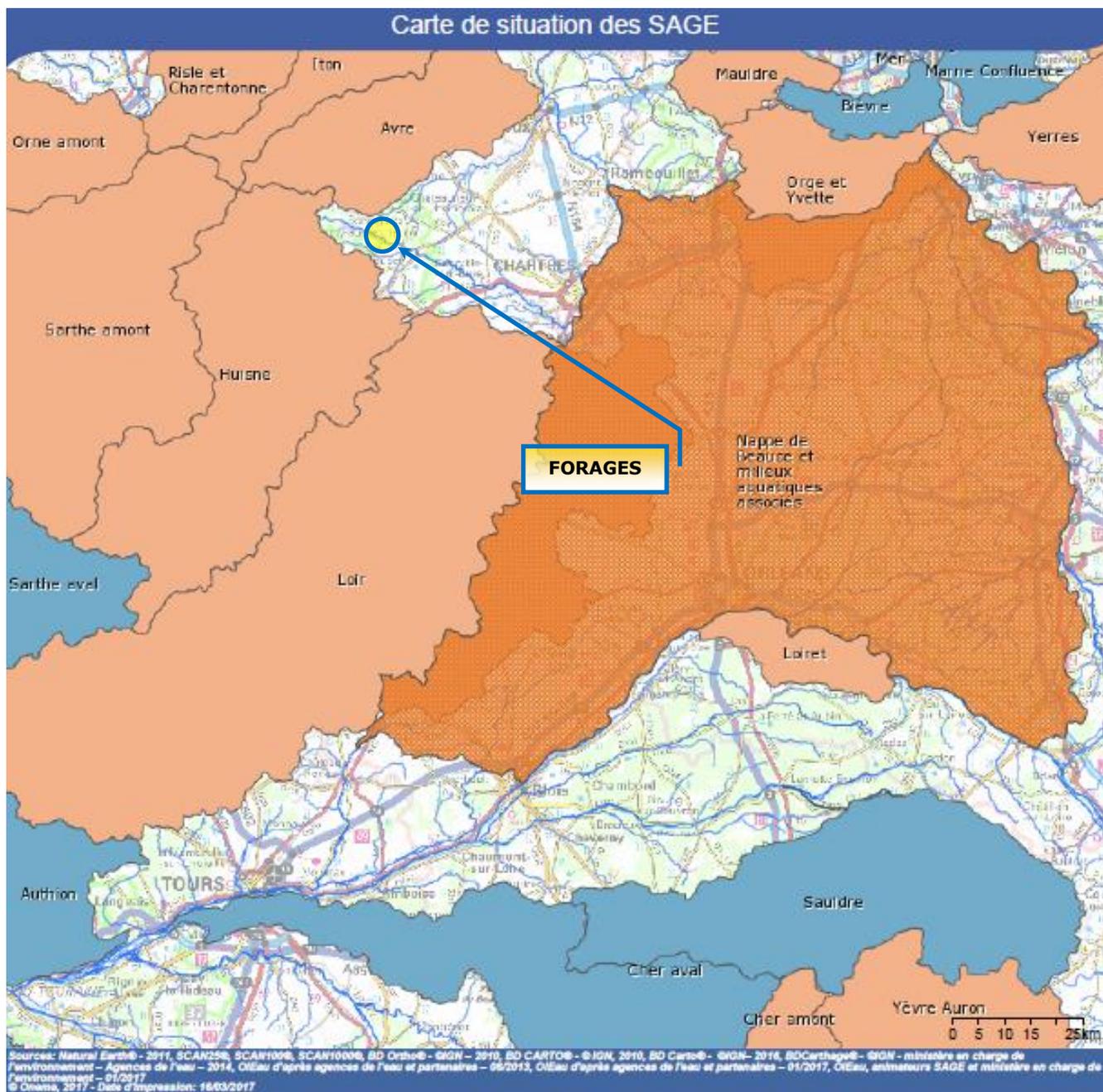
Cartographie issue de BD PARCELLAIRE ©
© IGN - Paris
Protocole IGN interministériel 2011
reproduction interdite
Sources des données : Préfecture d'Eure-et-Loir
Nom du fichier : ATLAS_EPCI_2019

Communes soumises à un Plan de Prévention des Risques
« Mouvements de terrains »
EURE-ET-LOIR

Légende :

 P.P.R. « Mouvements de terrains »





- SAGE**
- Non alimenté - hydrographiques (type de périmètre)
 - Émergent - hydrographiques (type de périmètre)
 - Instruct - hydrographiques (type de périmètre)
 - Instruct - hydrographiques (type de périmètre)
 - Mixte usure - hydrographiques (type de périmètre)
 - Assiette résilient - hydrographiques (type de périmètre)
 - Non alimenté - hydrographiques (type de périmètre)
 - Émergent - hydrographiques (type de périmètre)
 - Instruct - hydrographiques (type de périmètre)
 - Instruct - hydrographiques (type de périmètre)
 - Mixte usure - hydrographiques (type de périmètre)
 - Assiette résilient - hydrographiques (type de périmètre)

- Contrat de milieu**
- Contrat de milieu

- SDAGE**
- SDAGE

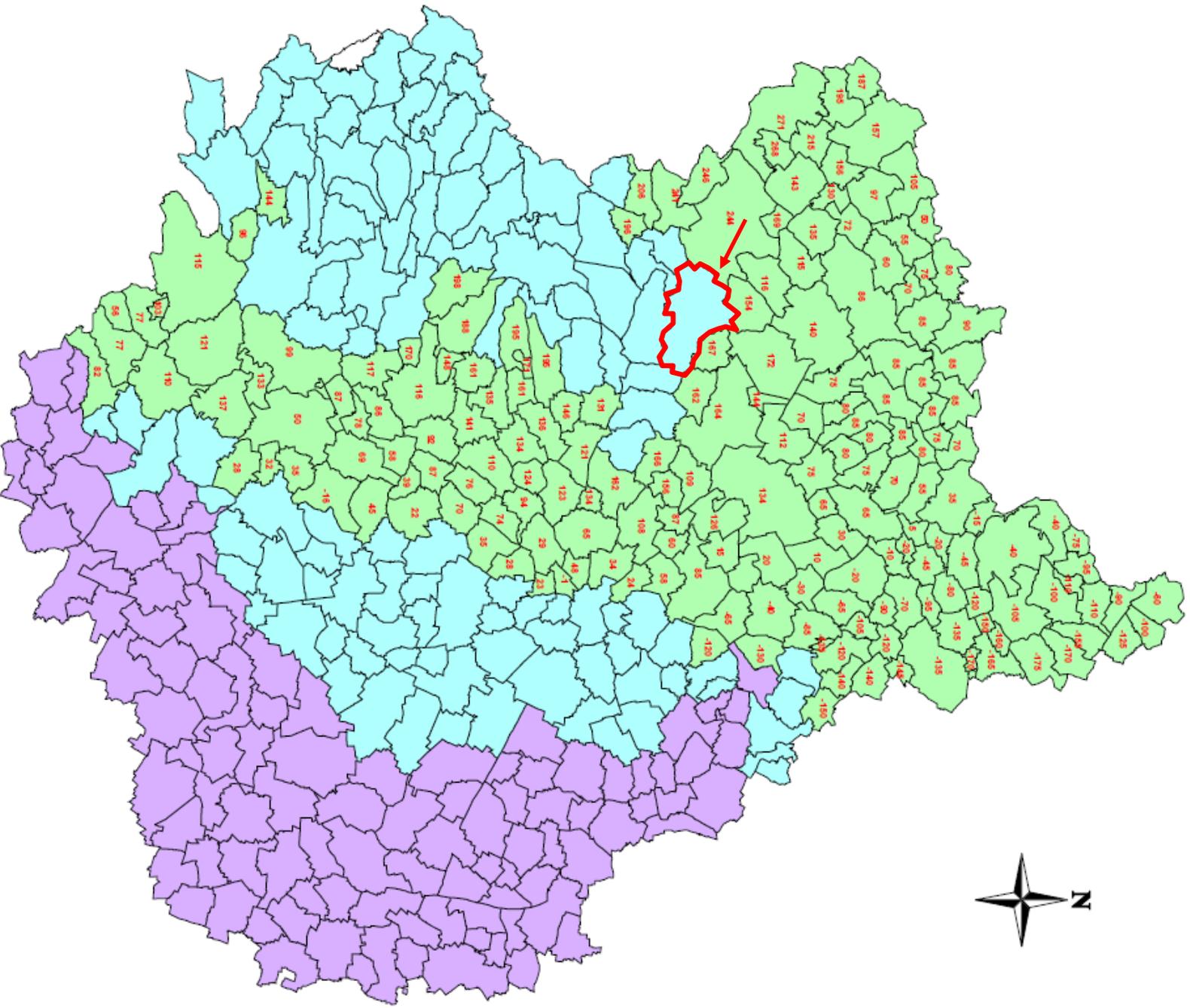
- Cours d'eau**
-

- Régions**
- Régions administratives

- Départements**
- Départements

- Communes**

COMMUNES CONCERNÉES PAR LA ZONE DE RÉPARTITION DES EAUX



Échelle: 1:350 000

Mars 2008

Légende Zone de Répartition des Eaux

- Côte NGF à partir de laquelle les eaux souterraines sont en ZRE
- Eaux souterraines à partir du sol
- Eaux superficielles et souterraines



DETERMINATION DE LA ZONE D'APPEL DES FORAGES REALISES POUR L'E.A.R.L. DES PLAIDS A LA VALLEE DES FRICHES A DIGNY (28)

METHODE DE WYSSLING

DONNEES DE BASE

- Puissance de l'aquifère $b \geq 50,00$ m
- Perméabilité $K = 0,0000468$ m/s
- Gradient hydraulique $i = 0,35$ %
- Porosité efficace $\omega = -$ %
- Débit du forage $Q = 115,00$ m³/h

ZONE D'APPEL

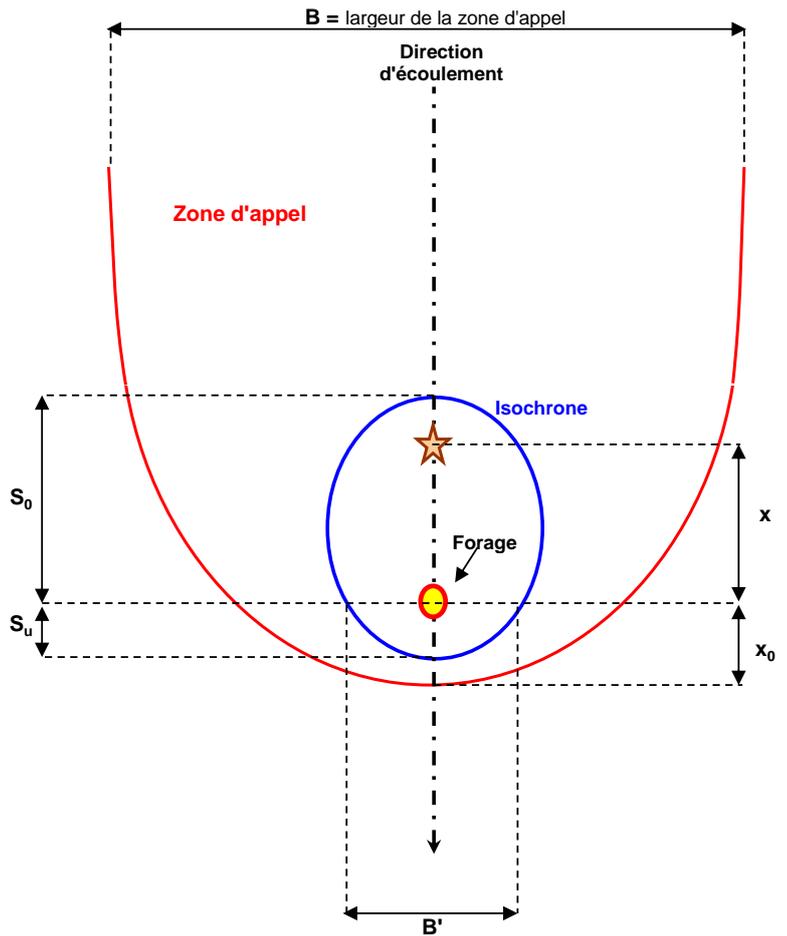
LARGEUR DU FRONT D'APPEL
 $B = Q / Kbi$
 Soit $B = 3\,900,42$ m

RAYON D'APPEL
 $x_0 = Q / 2\pi Kbi$
 Soit $x_0 = 621,09$ m

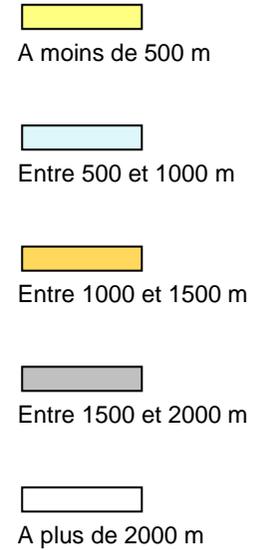
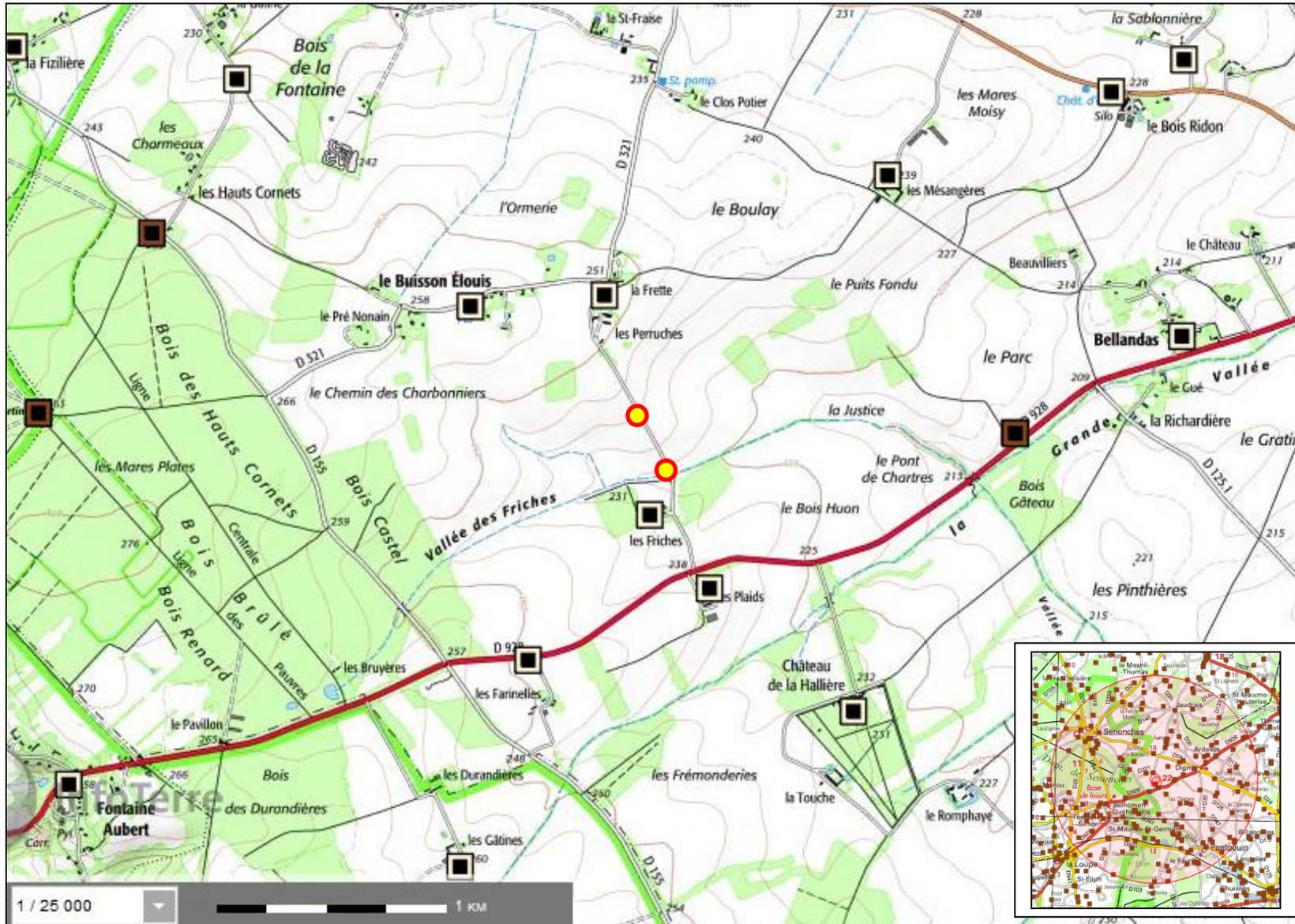
LARGEUR DU FRONT D'APPEL DROIT DU FORAGE
 $B' = B / 2$
 Soit $B' = 1\,950,21$ m

VITESSE DE TRANSFERT EFFECTIVE
 $U = Ki / \omega$
 Soit $U = -$ m/s

ECOULEMENT UNIFORME



OUVRAGES REPERTORIES A LA BANQUE DES DONNEES DU SOUS-SOL (BRGM) IMPLANTES A MOINS DE 8 KM DU FORAGE F1 DE L'E.A.R.L. DES PLAIDS A LA VALLEE DES FRICHES (DIGNY - 28)



BSS - Tous les ouvrages de la Banque du Sous-Sol (BRGM)

	Ouvrages avec géologie vérifiée et documents
	Ouvrages avec géologie vérifiée mais aucun document disponible
	Ouvrages avec géologie initiale et documents
	Ouvrages avec géologie initiale mais aucun document disponible
	Ouvrages sans géologie mais documents disponibles
	Ouvrages sans géologie ni document

1 / 25 000 1 KM

COMMUNE	LIEU-DIT	IDENTIFIANT BSS	NATUE DE L'OUVRAGE	PROF. (en m)	DIAM. (en mm)	NIVEAU (en m _{sol}) DATE	USAGE	ETAT	X (Lambert 93)	Y (Lambert 93)	Z
ARDELLES	L-ONGLE	0254-1X-0001/P	PUITS	41,75		34,8 27-janv.-72	Eau-Collective	Exploité	564 516	6 828 863	217
	L'ONGLE	0254-1X-0004/P	PUITS	45,6		33,1 27-janv.-72	?	Non exploité	564 265	6 828 740	208
	LA MARE D'AUMONT	0254-1X-0026/P	PUITS	39		35,7 28-janv.-72	?	Non exploité	564 362	6 828 290	210
	LA VILLENEUVE	0254-2X-0021/P	PUITS	16,55		16,5 26-janv.-72	?	Non exploité	566 281	6 827 600	229
	MAIRIE	0254-2X-0023/P	PUITS	30,9		25,5 26-janv.-72	?	Non exploité	565 165	6 828 783	226
	LE COUDRAYE	0254-2X-0024/S1	PUITS-COMPLEXE	45		20,1 26-janv.-72	Eau-Agricole	Non exploité	564 842	6 829 655	221
	LA HAYE (LE BULLOT)	0254-2X-0025/PAEP	PUITS	33,1		13,1 26-janv.-72	AEP	Exploité	566 808	6 827 901	247
	LA LOUVIERE	0254-2X-0027/P	PUITS	27,5		24,5 26-janv.-72	?	Non exploité	566 544	6 829 322	231
	LA COUDRAYE	0254-2X-0033/F	FORAGE	41,2		12 1-janv.-71	?	Remblayé	565 244	6 829 857	221
BELHOMERT-GUEHOVILLE	CHATEAU D'EAU	0253-8X-0006/PF	PUITS-COMPLEXE	55		28 1-janv.-32	?	Remblayé	556 389	6 825 002	215
	LES CHAMPS CHARDONS (LE FROU)	0253-8X-0007/PAEP	PUITS	26,4		15,4 26-mai-72	AEP	Exploité	555 465	6 824 048	200
	LA MAISON NEUVE	0253-8X-0038/P	PUITS	14		10,1 24-mai-72	Eau-Cheptel	Exploité	556 230	6 823 823	190
	LA GIRAUDIERE	0253-8X-0039/P	PUITS	5		0,5 24-mai-72	?	Non exploité	555 333	6 822 830	206
	LA GRAVARDIERE	0253-8X-0040/P	PUITS	13,7		11,3 24-mai-72	Eau-Domestique	Exploité	554 905	6 823 663	197
	LES PENTES	0253-8X-0048/P	PUITS	10,6		9,3 26-mai-72	?	Non exploité	556 000	6 825 065	205
	LES PATOUILLET	0253-8X-0053/S1	SONDAGE	24		2,65 16-nov.-78	?	Exploité	555 863	6 824 781	192
	CHAMP DES ALIZIERS	0253-8X-0054/S2	SONDAGE	38,2		13 6-avr.-79	?	Exploité	555 685	6 824 357	205
	LA MASSOTERIE	0253-8X-0055/F	FORAGE	33		12,6 1-nov.-80	AEP	Exploité	556 007	6 824 075	197
	LA MASSOTERIE	0253-8X-0057/FAEP	FORAGE	33	600	12 30-sept.-81	?	Non exploité	555 942	6 824 080	199
	LA NOUE DE LA BILLETTE	0253-8X-0060/C	CARRIERE				Construction-Viabilité-Granulat	Exploité	554 589	6 824 941	192



	GUEMOUVILLE	0253-8X-0061/F	FORAGE	21			?	Exploité	554 853	6 824 089	193
	GUEHOUVILLE PARCELLE ZL-90	0253-8X-0064/F	FORAGE	29	126	10,6 10-déc.-04	Eau-Cheptel-Domestique-Agricole	Exploité	554 968	6 824 093	195
	LE MOULIN D'HUET ZE-128	0253-8X-0066/F	FORAGE	28	126	4,6 22-déc.-06	Eau-Cheptel-Agricole-Alimentation	Exploité	557 254	6 823 745	187
	LA FONTAINE AUBERT	0254-1X-0040/P	PUITS	44,1		42,5 31-janv.-72	?	Non exploité	557 967	6 825 464	258
BILLANCELLES	GUIMONVILLIERS	0254-6X-0013/P	PUITS	0			?	Non exploité	566 663	6 822 104	200
	MERAUBRY	0254-6X-0020/P	PUITS	48,6		37,4 15-févr.-72	?	Non exploité	567 627	6 823 966	201
	GUIMON VILLIERS	0254-6X-0023/P	PUITS	36,7		31,3 16-févr.-72	?	Non exploité	566 667	6 821 924	200
	MERAUBRY	0254-6X-0029/F	FORAGE	35			?	Non exploité	567 678	6 824 040	202
DIGNY	LES FARINELLES	0254-1X-0002/P	PUITS	35			?	Non exploité	559 870	6 825 975	249
	BELLANDAS	0254-1X-0005/P	PUITS	42		35,1 27-janv.-72	?	Non exploité	562 580	6 827 304	215
	LES PERRUCHES	0254-1X-0006/P	PUITS	31,15		28,7 27-janv.-72	?	Non exploité	560 187	6 827 472	252
	LE BUISSON ELOUIS	0254-1X-0007/P	PUITS	30,3		28,4 27-janv.-72	?	Non exploité	559 632	6 827 426	257
	LA PELLETIERE	0254-1X-0008/P	PUITS	36,9		29,5 27-janv.-72	?	Non exploité	560 218	6 828 996	227
	LE BOIS RIDON	0254-1X-0009/P	PUITS	19,8		10,6 27-janv.-72	?	Non exploité	562 288	6 828 305	230
	LA GATINE	0254-1X-0010/P	PUITS	20,2		13,6 27-janv.-72	?	Non exploité	558 664	6 828 358	230
	LES PLAIDS	0254-1X-0011/P	PUITS	25,4		23,5 27-janv.-72	Eau-Domestique	Exploité	560 622	6 826 269	237
	LA FERME DES FRICHES	0254-1X-0012/P	PUITS	21,15		19,2 27-janv.-72	?	Non exploité	560 375	6 826 571	235
	GRASSE VACHE	0254-1X-0013/P	PUITS	34,3		29,2 27-janv.-72	?	Non exploité	561 147	6 829 439	227
	LA MOUSSE	0254-1X-0016/P	PUITS	40,4		36,9 27-janv.-72	?	Non exploité	562 253	6 830 330	211
	STE ROCH	0254-1X-0017/P	PUITS	35,2		33 28-janv.-72	?	Non exploité	563 508	6 827 796	209
	FERME D'AUMEAU	0254-1X-0020/P	PUITS	41		32,9 28-janv.-72	Eau-Domestique	Exploité	562 048	6 829 607	219
	LES MESANGERES	0254-1X-0021/P	PUITS	34,6		26,8 28-janv.-72	?	Non exploité	561 360	6 827 963	241
	CHATEAU DE LA HALLIERE	0254-1X-0022/P	PUITS	17,8		8,7 28-janv.-72	Eau-Domestique	Exploité	561 218	6 825 764	230
	LES PLESSIS	0254-1X-0025/P	PUITS	36,15		36,1 28-janv.-72	?	Non exploité	563 920	6 826 094	217
D155 - BOIS DES HAUTS	0254-1X-0046/FD-1	FORAGE	62		29,72	?	Remblayé	558 312	6 827 727	254	



	CORNET					3-nov.-93						
	D.928 AU S.O. DE DIGNY	0254-1X-0047/FD-5	FORAGE	32,7		23						
	D.928 AU S.O DE DIGNY	0254-1X-0048/F5	FORAGE	46		3-nov.-93	Piézométrie	?	561 888	6 826 906	212	
	AUMOY	0254-1X-0049/P	PUITS	31,25			?	Non exploité	561 239	6 829 713	224	
	AUMOY - Q-18	0254-1X-0050/F	FORAGE	45	126	29	Eau-Domestique- Aspersion	Exploité	561 211	6 829 963	222	
	BREHERVILLE	0254-2X-0001/PF	PUITS-COMPLEXE	51,7		37,3		Non exploité	567 099	6 826 694	220	
	TRONCHEY-CORDEL	0254-2X-0028/P	PUITS	40,35		39		Non exploité	565 076	6 826 984	218	
	GROUALEUX	0254-2X-0037/F	FORAGE	64	126		Eau-Agricole- Irrigation	Non exploité	567 281	6 826 403	215	
	L'ERABLE	0254-2X-0040/FEPAR	FORAGE	53	112		Eau-Domestique	Exploité	565 285	6 825 858	214	
	CHARMOY-GOUTIER	0254-6X-0043/P	PUITS	45		40,5		Non exploité	566 480	6 824 290	209	
						24,8						
FAVIERES	ROUVRAY	0254-2X-0020/P	PUITS	40,2		26-janv.-72	?	Non exploité	567 672	6 826 565	233	
	LES HAUTS POIRIERS - CHATEAU D'EAU	0254-5X-0004/PFAEP	FORAGE	48,8		37,4	10-févr.-72	AEP	Exploité	560 292	6 818 824	222
	BOURG	0254-5X-0020/P	PUITS	15,5		6,5	10-févr.-72	Eau-Domestique	Exploité	563 800	6 820 272	182
	LA VILLENEUVE	0254-5X-0021/P	PUITS	28,45		27,8	24-sept.-82	?	Non exploité	560 601	6 820 221	212
	PAVILLON	0254-5X-0022/P	PUITS	26,2		25,5	9-févr.-72	?	Non exploité	561 365	6 818 866	210
	LA HALLIERE	0254-5X-0023/P	PUITS	13	850	7,3	24-sept.-82	?	Non exploité	562 937	6 821 153	186
	L'EGLISE	0254-5X-0026/P	PUITS	16,2		2,1	10-janv.-72	?	Non exploité	563 726	6 820 372	192
	MONTJARDIN	0254-5X-0027/P	PUITS	15,7		9,8	14-sept.-82	?	Non exploité	563 476	6 820 374	193
	BEL-AIR	0254-5X-0032/P	PUITS	18,4		17,5	24-sept.-82	Eau-Domestique	Exploité	562 875	6 820 229	200
	LA HUSSONIERE	0254-5X-0034/P	PUITS	20		17,1	24-sept.-82	?	Non exploité	561 422	6 819 665	202
LE FAVRIL	LE CROCQ	0254-5X-0036/P	PUITS	22,3		18,6	24-sept.-82	?	Non exploité	561 275	6 820 066	205
	LA FERRIERE-AU-VAL- GERMOND	0253-4X-0030/P	PUITS	26,5		16,4	21-mars-72	?	Non exploité	553 492	6 825 903	215
	LA BILLETTE	0253-4X-0040/C	CARRIERE					Construction-Viabilité	Exploité	553 212	6 825 203	197
	LE PARC	0253-8X-0005/PF	PUITS-COMPLEXE	31,7		10,8	1-mars-57	Eau-Industrielle	Exploité	552 838	6 824 629	206
FONTAINE- SIMON	SOURCE DE LA PISCINE	0253-8X-0042/S	SOURCE			0	24-mai-72	?	Mesuré	554 063	6 824 679	195



JAUDRAIS	AUMOY	0254-1X-0014/P	PUITS	34,6	1 200	29,8 27-janv.-72	?	Non exploité	561 302	6 830 137	221
	LA COUR D'AUMOY	0254-1X-0015/P	PUITS	31,9		26,7 27-janv.-72	Eau-Collective	Exploité	561 632	6 830 785	210
	BOURG	0254-1X-0027/P	PUITS	18,55		2 28-janv.-72	?	Non exploité	561 919	6 832 432	175
	LES HAIES NEUVES	0254-1X-0028/P	PUITS	21,35		15 28-janv.-72	Eau-Collective	Exploité	560 254	6 831 645	203
	LE BOIS BOULEAU	0254-1X-0052/FPAC	FORAGE	63			Pompe-Chaleur	Sec	561 004	6 832 736	203
LA LOUPE	LA CHAUVINIÈRE	0253-8X-0031/P	PUITS	32,3		29,7 31-mars-72	?	Non exploité	555 159	6 820 932	232
	LE RUISSEAU	0253-8X-0041/P	PUITS	15,8		15,6 24-mai-72	?	Non exploité	554 269	6 822 309	204
MAILLEBOIS	SOURCE DU BOUCHOT	0254-1X-0031/S	SOURCE	3		0 31-janv.-71	?	Non exploité	563 307	6 834 146	165
MEAUCE	LES HAYES	0253-8X-0027/P	PUITS	5,8		1 30-mars-72	?	Non exploité	553 650	6 822 998	194
LE MESNIL-THOMAS	LE TERTRE	0253-4X-0015/P	PUITS	38,9		32,2 24-févr.-72	?	Non exploité	557 283	6 834 042	203
	LA GRANDE MOTTE	0253-4X-0016/P	PUITS	55,25		31,2 24-févr.-72	?	Non exploité	557 750	6 833 064	202
	LES EPINERAISES	0254-1X-0029/P	PUITS	48,4		35,3 28-janv.-72	?	Non exploité	559 349	6 832 977	201
	LE POMMIER BENOISY	0254-1X-0034/P	PUITS	32,45		28,5 31-janv.-72	?	Non exploité	559 456	6 833 835	193
	LA PETITE MOTTE	0254-1X-0035/P	PUITS	46,7		37,1 31-janv.-72	?	Non exploité	558 374	6 832 859	207
	LES HUBERDIÈRES	0254-1X-0037/P	PUITS	27,3		26,6 31-janv.-72	?	Non exploité	560 357	6 834 044	191
	LES CLOTRAINES	0254-1X-0041/P	PUITS	52,5		41,4 1-févr.-72	Eau-Collective	Exploité	559 271	6 832 502	197
	BOIS DE LA BOULAS	0254-1X-0045/F2	FORAGE	45	178		Eau-Irrigation	Exploité	561 544	6 834 329	185
PONTGOUIN	LES CHAISES	0254-1X-0023/P	PUITS	16,5		6,2 28-janv.-72	?	Non exploité	562 337	6 825 031	229
	LES CHAISES	0254-1X-0024/P	PUITS	36,2		33 28-janv.-72	?	Non exploité	563 212	6 824 974	220
	30 LES CHAISES	0254-1X-0051/F	FORAGE	47	126	14 21-déc.-04	Eau-Domestique- Aspersion	Exploité	562 848	6 825 067	220
	CHATEAU DES VAUX	0254-5X-0001/F	FORAGE	147,6			?	Non exploité	558 824	6 823 109	186
	MOULIN DE BOIZARD	0254-5X-0002/F	FORAGE	90,92		2 24-sept.-82	Eau-Domestique	Exploité	562 257	6 822 620	182
	BOIS GUILLAUME	0254-5X-0005/S	SONDAGE	30			?	Remblayé	559 057	6 824 207	250
	LAITERIE	0254-5X-0006/PF	PUITS-COMPLEXE	21,2		4,6 24-sept.-82	?	Non exploité	563 184	6 821 326	185
	CHATEAU DES	0254-5X-0007/F	FORAGE	35		10,3	Eau-Aspersion	Exploité	564 163	6 821 918	185



TOURELLES						1-févr.-69					
CHATEAU DE LA RIVIERE	0254-5X-0008/F	FORAGE	54			9,9 1-janv.-70	AEP	Exploité	562 167	6 822 333	191
LA GRANGE DU BOIS	0254-5X-0009/F	FORAGE	76				?	Remblayé	562 473	6 823 156	223
LA SOURDERIE	0254-5X-0010/P	PUITS	22,3			6,3 24-sept.-82	?	Non exploité	562 530	6 824 055	235
LA GRANGE DU BOIS	0254-5X-0011/P	PUITS	45			44,7 24-sept.-82	?	Non exploité	562 050	6 823 344	248
FOUVILLE	0254-5X-0012/P	PUITS	35,4	1 000		33,2 24-sept.-82	?	Non exploité	564 165	6 824 112	216
LA LIVREE	0254-5X-0015/P	PUITS	55,75			52,8 24-sept.-82	?	Non exploité	561 077	6 823 666	264
CIMETIERE	0254-5X-0016/P	PUITS	13			9,5 9-févr.-72	?	Non exploité	564 410	6 821 566	187
SICAPAN	0254-5X-0017/F	FORAGE	18			13,2 24-sept.-82	Eau-Industrielle	Exploité	562 395	6 821 467	194
CHATEAU DES VAUX	0254-5X-0035/F	FORAGE	8			6,7 24-sept.-82	Eau-Domestique	Exploité	558 875	6 823 208	185
LA RIVIERE	0254-5X-0037/P	PUITS	9,7			7,7 17-févr.-72	?	Non exploité	562 465	6 822 081	190
LES FRETIS	0254-5X-0038/P	PUITS	18			15 18-févr.-72	?	Remblayé	560 631	6 824 170	256
LE CLOX RENAULT	0254-5X-0040/S	SONDAGE	45			17 17-avr.-86	?	Exploité	561 745	6 822 682	206
CHATEAU DE LA RIVIERE	0254-5X-0041/P	PUITS	11			8,4 24-sept.-72	?	Non exploité	562 475	6 822 171	192
LA PLANCHE AU CHIEN	0254-5X-0042/S	SONDAGE	10			0,2 5-avr.-82	Couche-Base	?	560 187	6 822 224	186
CHATEAU DE VAUX- LA LOUPE	0254-5X-0043/F1	FORAGE	50			3,8 15-mars-84	Pompe-Chaleur	Exploité	558 795	6 823 184	189
CHATEAU DE VAUX - LE STADE	0254-5X-0044/F	FORAGE	30	500			Eau-Collective	Exploité	558 650	6 823 385	190
BOIS DE PONTGOUIN	0254-5X-0045/S1	FORAGE	50				Piézométrie	Mesuré	558 759	6 824 409	245
BOIS DE PONTGOUIN	0254-5X-0046/S2	FORAGE	70	50			Piézométrie	Mesuré	558 709	6 824 459	257
LA PLANCHE AUX CHIENS	0254-5X-0047/FAEP	CARRIERE					?	Abandonné	560 545	6 821 996	183
LE CLOS RENAULT	0254-5X-0048/FAEP	FORAGE	45	600		16,36 31-mai-94	AEP	Exploité	561 829	6 822 571	197
CET, LES GRANDS BOIS DE PONTGOUIN	0254-5X-0049/P1	FORAGE	62	113			Piézométrie- QualitéEau	Exploité	558 719	6 824 384	245
CET, LES GRANDS BOIS DE PONTGOUIN	0254-5X-0050/P2	FORAGE	77	113			Piézométrie- QualitéEau	Exploité	558 735	6 824 499	255
LE PLESSIS - CHATEAU D'EAU	0254-6X-0014/PFAEP	PUITS-COMPLEXE	65			22,2 6-févr.-72	AEP	Exploité	564 740	6 822 164	206
LE PLESSIS	0254-6X-0016/PF	PUITS-COMPLEXE	0				Eau-Aspersion- Cheptel	Exploité	564 913	6 821 987	207

	LA GOUPILLERE	0254-6X-0022/P	PUITS	28,6		26,4 7-févr.-72	?	Non exploité	564 921	6 822 962	205
	CHAMP	0254-6X-0069/F	FORAGE	40	126	28,45 24-août-05	Eau-Aspersion- Domestique	Exploité	565 657	6 821 172	203
		0254-6X-0082/P	PUITS				?	?	566 282	6 822 350	204
SAINT- MAIXME- HAUTERIVE	LE HOUSSAYE	0254-1X-0003/P	PUITS	37,45		33,6 26-janv.-72	?	Non exploité	564 238	6 831 689	208
	LA FERME DU BOUCHOT	0254-1X-0032/P	PUITS	20,4		13,4 31-janv.-72	Eau-Domestique	Exploité	563 404	6 833 795	177
	HAUTERIVE	0254-2X-0026/P	PUITS	41,7		40,7 26-janv.-72	?	Non exploité	565 439	6 831 855	200
SAINT- MAURICE- SAINT- GERMAIN	ST-GERMAIN	0253-8X-0034/P	PUITS	19,6		18,2 19-mai-72	?	Non exploité	557 781	6 823 966	201
	LA COUR LOZON	0253-8X-0035/P	PUITS	11,5		0,8 19-mai-72	?	Non exploité	556 668	6 822 225	214
	L'HERMITTERIE	0253-8X-0036/P	PUITS	39,6		36,1 19-mai-72	?	Non exploité	556 360	6 821 103	230
	LA COUR LOZON	0253-8X-0044/P	PUITS	17		8,2 24-mai-72	?	Non exploité	556 579	6 822 291	215
	LE PRESSEIR	0253-8X-0056/F	FORAGE	30			?	?	557 760	6 821 193	212
	LES GATINES	0254-1X-0043/P	PUITS	49		47 19-mai-72	Eau-Collective	Exploité	559 589	6 825 127	260
	MAIRIE	0254-5X-0013/P	PUITS	12,8		12,1 9-févr.-72	?	Non exploité	558 027	6 823 505	197
	LA GUERPINERIE	0254-5X-0014/P	PUITS	22,4		21,7 24-sept.-82	?	Non exploité	558 497	6 821 487	209
	LE PIERRE	0254-5X-0018/P	PUITS				?	Non exploité	558 781	6 822 059	202
	FERME DU TROCADERO	0254-5X-0019/P	PUITS	20,15		19,2 24-sept.-82	?	Non exploité	559 737	6 822 877	200
	LES EVEQUERIES	0254-5X-0031/P	PUITS	14,7		11,6 24-sept.-82	?	Non exploité	558 117	6 822 189	204
SENONCHES	ROND POINT DE L'AITRE	0253-4X-0003/S	SONDAGE	25		14 1-août-65	?	Remblayé	555 272	6 829 259	235
	FORAGE F1 - ROND DE L'AITRE	0253-4X-0005/F1AEP	FORAGE	40		11,2 16-sept.-65	AEP	Exploité	555 793	6 829 723	235
	LA SERRANDERIE	0253-4X-0006/F1	FORAGE	40,2		6,8 22-févr.-72	AEP	Exploité	555 776	6 829 780	225
	FORAGE F2 - ROND DE L'AITRE	0253-4X-0007/F	FORAGE	35		9,4 22-févr.-72	AEP	Exploité	555 614	6 829 412	228
	CEG	0253-4X-0008/TX	SONDAGE	15,2		7,5 4-avr.-67	Pieu	Remblayé	555 029	6 830 160	221
	LA FIZILIERE	0253-4X-0010/P	PUITS	23,45		22,9 22-févr.-72	?	Non exploité	557 740	6 828 490	245
	LES EVETS	0253-4X-0011/P	PUITS	10,8		2,8 22-févr.-72	?	Non exploité	554 777	6 829 937	230



	LES BROSSES	0253-4X-0012/P	PUITS	31,6		20,9 23-févr.-72	?	Non exploité	555 236	6 831 158	223
	BELLE SALE	0253-4X-0013/P	PUITS	34,7		29 24-févr.-72	?	Non exploité	555 418	6 832 032	219
	LE BOUSSARD	0253-4X-0014/P	PUITS	34		28,2 24-févr.-72	?	Non exploité	556 952	6 833 295	198
	LES ESSEAUX	0253-4X-0018/P	PUITS	41,1		18,6 24-févr.-72	?	Non exploité	555 882	6 830 654	222
	ROND CONDE	0253-4X-0020/P	PUITS	21,5		19,7 24-févr.-72	?	Non exploité	553 472	6 829 222	244
	LA FISILIERE	0253-4X-0026/PF	PUITS-COMPLEXE	50,15		20,2 1-janv.-36	?	Non exploité	557 542	6 828 642	245
	ETANG LOISEAU	0253-4X-0032/S	SOURCE			0 27-mars-72	?	Non exploité	554 230	6 830 291	222
		0253-4X-0033/S	SOURCE	5		0 27-mars-72	AEP	Non exploité	555 652	6 829 981	220
	BOURG	0253-4X-0034/S	SOURCE	2		0 27-mars-72	?	Non exploité	555 229	6 830 184	220
	LAVOIR	0253-4X-0036/S	SOURCE			0 27-mars-72	Eau-ServicePublic	Exploité	554 434	6 830 865	220
	FORAGE F3 - ROND DE MONTEBELLO POUILLEUX	0253-4X-0037/F	FORAGE	46	500	16,2 26-avr.-77	AEP	Non exploité	555 410	6 829 008	247
	FORET DOMANIALE DE SENONCHES	0253-4X-0038/FD-2	FORAGE	57,5		39,02 3-nov.-93	?	Remblayé	557 843	6 826 990	262
	ROND FORTIN	0253-4X-0039/F2	FORAGE	63			?	Non exploité	557 842	6 826 988	262
	MAIRIE DE LA VILLE-AUX-NONAINS	0254-1X-0039/P	PUITS	40,3	1 100	25,9 31-janv.-72	?	Non exploité	558 776	6 829 957	223
THIMERT-GATELLES	LONGUEVILLE	0254-2X-0034/S	SONDAGE	50		8 1-juil.-87	?	Remblayé	567 351	6 830 216	237
	TRESNEAU	0254-2X-0036/P	PUITS	26,92			?	Non exploité	567 526	6 830 300	226

ANNEXE 18

SITUATION DES FORAGES REALISES A LA VALLEE DES FRICHES (DIGNY - 28) DANS LEUR CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET HYDROLOGIQUE



LÉGENDES

- Mouvements de terrain (BRGM-MEDDTL)
 - Glissement
 - Eboulement
 - Coulee
 - Effondrement
 - Erosion des berges
- Cavités souterraines abandonnées non minières
 - Cave
 - Carrière
 - Naturelle
 - Indéterminée
 - Réseau
 - Ouvrage Civil
 - Ouvrage militaire
 - Puits
- Sites industriels Basias, XY centre du site (BRGM/M)
 - Sites industriels Basias (XY du centre du site)

Zones environnementales (Zones humides)

Rabattement simulé à 3 mois 1 semaine de pompage
($Q = 115 \text{ m}^3/\text{h} - 10 \text{ h } 1/2/\text{j} - 6 \text{ j}/7$)
Sans réalimentation de la nappe ni écoulement régional

RABATTEMENTS INDUITS AU TERME D'UNE SAISON CULTURALE PAR L'EXPLOITATION DES FORAGES DE L'E.A.R.L. DES PLAIDS REALISES A LA VALLEE DES FRICHES (DIGNY - 28) AVEC UNE NAPPE CONSIDEREE COMME NON REALIMENTEE ET PRIVEE D'ECOULEMENT REGIONAL

EQUATION DU CÔNE DE RABATTEMENT

T_{FRICHE}	=	0,00234 m ² /s
T_{FRICHE}	=	0,00234 m ² /s
S_{FRICHE}	=	0,00100
S_{FRICHE}	=	0,05000

$$s = 0,183 \frac{Q}{T} \text{Log}_{10} \left(\frac{2,25 T t p}{r^2 S} \right)$$

temps de pompage = 101 jours

Q_m	=	115,00 m ³ /h
T_p	=	10,50 h/j
Nb j/sem	=	6,00 j/sem
r	=	500,00 m

RA B A TTEMENT EN FONCTION DU TEMPS

TEMPS DE POMPAGE	RABATTEMENT MINIMUM		RABATTEMENT MAXIMUM	
1 j	m	0,24 m	m	0,24 m
2 j	m	0,53 m	m	0,53 m
3 j	m	0,69 m	m	0,69 m
4 j	m	0,81 m	m	0,81 m
5 j	m	0,90 m	m	0,90 m
6 j	m	0,97 m	m	0,97 m
7 j	m	1,04 m	m	1,04 m
8 j	m	1,09 m	m	1,09 m
9 j	m	1,14 m	m	1,14 m
10 j	m	1,18 m	m	1,18 m
15 j	m	1,35 m	m	1,35 m
20 j	m	1,46 m	m	1,46 m
25 j	m	1,55 m	m	1,55 m
30 j	0,04 m	1,63 m	0,04 m	1,63 m
35 j	0,10 m	1,69 m	0,10 m	1,69 m
40 j	0,15 m	1,74 m	0,15 m	1,74 m
45 j	0,20 m	1,79 m	0,20 m	1,79 m
50 j	0,24 m	1,84 m	0,24 m	1,84 m
60 j	0,32 m	1,91 m	0,32 m	1,91 m
70 j	0,38 m	1,97 m	0,38 m	1,97 m
80 j	0,43 m	2,03 m	0,43 m	2,03 m
90 j	0,48 m	2,07 m	0,48 m	2,07 m
100 j	0,53 m	2,12 m	0,53 m	2,12 m
110 j	0,56 m	2,16 m	0,56 m	2,16 m
120 j	0,60 m	2,19 m	0,60 m	2,19 m
130 j	0,63 m	2,22 m	0,63 m	2,22 m
140 j	0,66 m	2,25 m	0,66 m	2,25 m
150 j	0,69 m	2,28 m	0,69 m	2,28 m
160 j	0,72 m	2,31 m	0,72 m	2,31 m
170 j	0,74 m	2,33 m	0,74 m	2,33 m

RA B A TTEMENT EN FONCTION DE LA DISTANCE AU FORAGE POMPE

DISTANCE AU FORAGE			
10 m	-10 m	5,30 m	3,71 m
20 m	-20 m	4,74 m	3,15 m
30 m	-30 m	4,41 m	2,82 m
40 m	-40 m	4,18 m	2,58 m
50 m	-50 m	3,99 m	2,40 m
100 m	-100 m	3,43 m	1,84 m
150 m	-150 m	3,10 m	1,51 m
200 m	-200 m	2,87 m	1,28 m
250 m	-250 m	2,69 m	1,09 m
300 m	-300 m	2,54 m	0,95 m
350 m	-350 m	2,41 m	0,82 m
400 m	-400 m	2,30 m	0,71 m
450 m	-450 m	2,21 m	0,62 m
500 m	-500 m	2,12 m	0,53 m
600 m	-600 m	1,97 m	0,38 m
700 m	-700 m	1,85 m	0,26 m
800 m	-800 m	1,74 m	0,15 m
900 m	-900 m	1,64 m	0,05 m
1000 m	-1000 m	1,56 m	m
1500 m	-1500 m	1,23 m	m
2000 m	-2000 m	0,99 m	m
2500 m	-2500 m	0,81 m	m
3000 m	-3000 m	0,66 m	m
3500 m	-3500 m	0,54 m	m
4000 m	-4000 m	0,43 m	m
4500 m	-4500 m	0,33 m	m
5000 m	-5000 m	0,25 m	m
6000 m	-6000 m	0,10 m	m
7000 m	-7000 m	m	m
8000 m	-8000 m	m	m